

JEUDI 9 DÉCEMBRE

DEUXIÈMES RENCONTRES INTERRÉGIONALES DE L'URBANISME

échanges urbains 2010

POUR UN URBANISME DURABLE DES VILLES ET DES VILLAGES

CENTRE DES CONGRÈS TOULOUSE

AQUITAINE MIDI-PYRÉNÉES LANGUEDOC-ROUSSILLON ESPAGNE

NATURE EN VILLE
QUARTIER RÉSIDENTIEL
ESPACES PUBLICS

ÉTUDES STRATÉGIQUES & PROJET DE TERRITOIRE
RECONVERSION DE SITE
SECTEUR D'ACTIVITÉS

AVEC LE SOUTIEN DE





échanges urbains 2010

AQUITAINE

MIDI-PYRÉNÉES

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ESPAGNE

RECONVERSION DE SITE

BAYONNE (64) **LES HAUTS DE SAINTE-CROIX**

Jean ELHUYAR OFFICE HLM DE BAYONNE
François LEURET PACT

BORDEAUX (33) **GPV RIVE DROITE**

Conchita LACUEY GIP-GPV
Étienne PARIN GPV

TOULOUSE (31) **ZAC EMPALOT**

Claude TOUCHEFEU MAIRE ADJOINT DE TOULOUSE Patrick GERME GERM & JAM
Loïc COLAS CUGT

TOULOUSE (31) **ÉTUDE MIRAIL UNIVERSITÉ**

Nicolas GOLOVTCHENKO UTM Rémi PAPILLAULT ATELIER D'ARCHITECTURE
Anne PÉRÉ URBAINE

PAULILLES (66) **RECONVERSION DYNAMITERIE**

Jean-Claude ARMAND CONSERVATOIRE DU LITTORAL
Philippe JACQUET C.G. PYRÉNÉES-ORIENTALES

ALÈS (30) **ZIG-ZAG, EUROPAN 10**

Isabel GIRAULT AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS NÎMOISE
ET ARLÉSIENNE Augustin CORNET MUZ ARCHITECTURE

MONTPELLIER (34) **ZAC DE LA RESTANQUE**

Philippe SAUREL MAIRE ADJOINT DE MONTPELLIER Emmanuel NEBOUT ARCHITECTE URBANISTE

ESP DONOSTIA-SAN-SEBASTIÁN (GIPUZKOA) **PLU**

Manu ARRUABARRENA Y SANTI PEÑALBA
ORDENACIÓN URBANA DE DONOSTIA-SAN-SEBASTIÁN

ÉTUDES STRATÉGIQUES & PROJET DE TERRITOIRE

DAX (40) **ÉTUDE DÉFINITION CENTRE VILLE**

Jacques PENE MAIRE ADJOINT DE DAX AGENCE TER AGENCE MUTABILIS
Jacques DUHART CAUE 40 AGENCE LEIBAR SEIGNEURIN

PAYS BASQUE (64) **DÉMARCHE
"AMÉNAGEONS LE PAYS BASQUE"**

Battita BOLOQUY Damien CAUDRON
CONSEIL DES ÉLUS DU PAYS BASQUE AGENCE D'URBANISME PAYS BASQUE

MONT-DE-MARSAN (40) **STRATÉGIES URBAINES**

Hervé BAYARD MAIRE ADJOINT DE MT-DE-MARSAN Juliette FAVARON PAYSAGISTE
Christophe ROURA VILLE DE MT-DE-MARSAN Laurent PINON ALPHAVILLE

GRIUSSAN (11) **ZPPAUP**

Henri SANTACATALINA MAIRE ADJ. DE GRIUSSAN Catherine ROI URBAINE
Rémi PINEAU VILLE DE GRIUSSAN

ALIGNAN-DU-VENT (34) **ÉTUDE DE DÉFINITION**

Régis VIDAL MAIRE DE ALIGNAN-DU-VENT Jacques TORRES AGENCE TORRES BORREDON
Jacques TEISSIER C.G. HÉRAULT Jérôme CLASSE ATELIER 6.1

TARBES (65) **ATELIER MONTAGNE**

Cristina GARCEZ MINISTÈRE Alain MARGUERIT ATELIER DES PAYSAGES
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

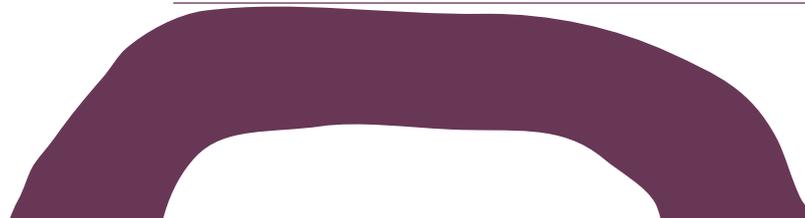
SECTEUR D'ACTIVITÉS

MONTPELLIER (34) **ZAC EXTENSION PARC EURÉKA**

Eugène GREAU SERM Rudy RICCIOTTI ARCHITECTE URBANISTE
Stéphanie GALLOT SERM Olivier POETTE ou Nathalie RADOJKOVIC
Laurent COMBES SERM HORS-CHAMPS

TOULOUSE (31) **ZAC MONTAUDRAN**

Daniel BENYAHIA PRÉSIDENT COMMISSION David MANGIN URBANISTE
URBANISME ET PROJETS URBAINS CUGT
Daniel POULOU CUGT



DEUXIÈMES RENCONTRES INTERRÉGIONALES D'URBANISME

6 THÉMATIQUES

40 PROJETS

500 PARTICIPANTS ATTENDUS

VILLE (DPT)	INTITULÉ PROJET / OPÉRATION	MAÎTRE D'OUVRAGE	Maître d'œuvre
ÉLUS, TECHNICIENS, OPÉRATEURS PUBLICS ET PRIVÉS, PROFESSIONNELS DU CADRE DE VIE, CITOYENS.			

NATURE EN VILLE

PAU (64)	PARC NATUREL DU GAVE	Alexia QUINTIN COMM. AGGLO. DE PAU PYRÉNÉES	Françoise GROSS RIVIÈRE ET ENVIRONNEMENT Nicolas PRAT ATELIER PHYSALIS
LORMONT (33)	PARC DE L'HERMITAGE	Henriette DUFOURG-CAMOUS MAIRE ADJ. LORMONT Catherine BENEVENT VILLE DE LORMONT	Graziella BARSACQ PAYSAGISTE
PERPIGNAN (66)	PARC VICENS	Joelle ANGLADE ÉLUE DE PERPIGNAN	Mahaut MICHEZ PAYSAGISTE
MONTPELLIER (34)	AGRIPARC	Philippe CROZE VILLE DE MONTPELLIER	
ALBI (81)	L'ÉCHAPPÉE VERTE	Geneviève PARMENTIER MAIRE ADJOINT D'ALBI Martine ESTIVALS COMM. AGGLO. DE L'ALBIGEOIS	
BLAGNAC (31)	LES JARDINS DU RAMIER	Pascal BOUREAU MAIRE ADJOINT DE BLAGNAC Bertrand LANDAIS VILLE DE BLAGNAC	Julie POIREL PAYSAGISTE
BALMA (31)	LE PATUS DU VIDAILHAN	Alain FILLOLA MAIRE DE BALMA Céline GISLARD SETOMIP	Jérôme CLASSE ATELIER 6.1 Benjamin VAN DEN BULCKE ATELIER 6.1
ESP LLEIDA (LLEIDA)	PARC DE LA MITJANA	Esther FANLO VILLE DE LLEIDA Josep M ^a LLOP VILLE DE LLEIDA	

QUARTIER RÉSIDENTIEL

BORDEAUX (33)	LES BASSINS À FLOTS	Michèle LARUE-CHARLUS VILLE DE BORDEAUX Patrick DANDIEU CUB	Thomas HERMAN AGENCE ANMA
BORDEAUX (33)	LES CHAIS	Thierry SAINT-MEZARD AGENCE BOUYGUES IMMOBILIER AQUITAINE	Bernard BÜLHER AGENCE BÜLHER
ST-GEORGES-D'ORQUES (33)	ÉCO-QUARTIER	François MILLE MAIRE ADJOINT DE ST-G.-D'ORQUES	Nicolas LEBUNETEL ARCHITECTE URBANISTE
MARSILLARGUES (34)	ZAC DE LA LAUNE	Grégory HEINIMANN HÉRAULT AMÉNAGEMENT	Pierre ROCA D'HUYTEZA D'UNE VILLE À L'AUTRE
MANTET (66)	ÉTUDE AEU	Odile GUINEL MAIRE DE MANTET	Brigitte VILLAEYS ATELIER E
TOULOUSE (31)	ZAC DE LA CARTOUCHERIE	Régis GODEC MAIRE ADJOINT DE TOULOUSE Céline GISLARD SETOMIP	Alain MARGUERIT ATELIER DES PAYSAGES Bernard PARIS ARCHITECTE
LAGUIOLE (12)	ÉCO-LOTISSEMENT DU FRÊNE	Vincent ALAZARD MAIRE DE LAGUIOLE Sylvie CURE CAUE 12	Jean-Yves PUYO ARCHITECTURE, DESIGN URBAIN & PAYSAGES
MONTPELLIER (34)	ZAC OVALIE	Arnaud DIGUET SERM	Nicolas LEBUNETEL ARCHITECTE URBANISTE

ESPACES PUBLICS

AMÉNAGEMENTS...

BORDEAUX (33)	... TRAMWAY	Étienne LHOMET CUB	Stéphanie LECOQ AGENCE BROCHET-LAJUS-PUEYO
MONT-DE-MARSAN (40)	... ENTRÉE DE VILLE OUEST	Hervé BAYARD MAIRE ADJOINT DE MT-DE-MARSAN Franck MICHAUX COMM. AGGLO. DU MARSAN	Louis CANIZARÈS DESSEIN DE VILLE
SAINT-GERVAIS (34)	... CENTRE BOURG	Jean-Luc FALIP MAIRE DE SAINT-GERVAIS	Cécile MERMIER AVRIL EN MAI
MÈZE (34)	ESPLANADE DU CENTRE VILLE	Henri FRICOU MAIRE DE MÈZE Sylvaine GLAIZOL CAUE 34	Christine MUNOZ ATELIER SITES
MIREPOIX (09)	LES JARDINS DE LA PROMENADE	Nicole QUILLIEN MAIRE DE MIREPOIX	Sylvie ASSASSIN ARCHITECTURE ET PAYSAGE
FIGEAC (46)	... PLACE CHAMPOLLION	André MELLINGER FIGEAC COMM. VILLE DE FIGEAC	Philippe BERGÈS ARCHITECTE URBANISTE
LAUZERTE (82)	... PLACE DE LA BARBACANE	Bernard REY MAIRE DE LAUZERTE	Tony ROUILLARD ARCHITECTE
ESP BANYOLES (GIRONA)	AMÉNAGEMENT DU CENTRE		Silvia BRANDI MIAS ARQUITECTES



échanges urbains 2010

JEUDI 9 DÉCEMBRE
CENTRE DES CONGRÈS TOULOUSE

DEUXIÈMES RENCONTRES INTERRÉGIONALES D'URBANISME

AQUITAINE

MIDI-PYRÉNÉES

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ESPAGNE

PROGRAMME DE VOS ÉCHANGES SALLE PAR SALLE

SALLE SPOT

92 PLACES

9 H 30 10 H 00

ZAC DE LA CARTOUCHERIE

MP TOULOUSE (31)

10 H 10 10 H 40

LES CHAIS

A BORDEAUX (33)

10 H 50 11 H 20

ÉTUDE AEU

LR MANTET (66)

11 H 30 12 H 00

ÉCO-LOTISSEMENT DU FRÊNE

MP LAGUIOLE (12)

12 H 10 12 H 40

LES BASSINS À FLOTS

A BORDEAUX (33)

SALLE CASSIOPÉE

308 PLACES

LES JARDINS DU RAMIER

MP BLAGNAC (31)

LE PATUS DU VIDAILHAN

MP BALMA (31)

AGRIPARC

LR MONTPELLIER (34)

PARC VICENS

LR PERPIGNAN (66)

PARC DE LA MITJANA

ESP LLEIDA (LLEIDA)

SALLE GUILLAUMET 1

100 PLACES

ZAC EMPALOT

MP TOULOUSE (31)

ZIG-ZAG

LR ALÈS (30)

LES HAUTS DE STE-CROIX

A BAYONNE (64)

ESPLANADE DU CENTRE VILLE

LR MÉZE (34)

AMÉNAGEMENT TRAMWAY

A BORDEAUX (33)

SALLE GUILLAUMET 2

100 PLACES

ÉTUDE MIRAIL UNIVERSITÉ

MP TOULOUSE (31)

ZAC DE LA RESTANQUE

LR MONTPELLIER (34)

GPV RIVE DROITE

A BORDEAUX (33)

DÉFINITION CENTRE VILLE

A DAX (40)

PLU

ESP DONOSTIA-SAN-SEBASTIÁN

13 H 00 14 H 30

DÉJEUNER

FOYER ARIANE

14 H 30 15 H 00

ZAC DE LA LAUNE

LR MARSILLARGUES (34)

15 H 10 15 H 40

ÉCO-QUARTIER

A ST-GEORGES-D'ORQUES (34)

15 H 50 16 H 20

ZAC OVALIE

LR MONTPELLIER (34)

16 H 30 17 H 00

ZAC EXTENSION PARC EURÉKA

LR MONTPELLIER (34)

17 H 10 17 H 40

ZAC MONTAUDRAN

MP TOULOUSE (31)

PARC NATUREL DU GAVE

A PAU (64)

PARC DE L'HERMITAGE

A LORMONT (33)

RECONVERSION DYNAMITERIE

LR PORT-VENDRES (66)

L'ÉCHAPPÉE VERTE

MP ALBI (81)

AMÉNAGEMENT DU CENTRE

ESP BANYOLES (GIRONA)

CENTRE BOURG

LR SAINT-GERVAIS (34)

PLACE DE LA BARBACANE

MP LAUZERTE (82)

ENTRÉE DE VILLE OUEST

A MONT-DE-MARSAN (40)

JARDIN DE LA PROMENADE

MP MIREPOIX (09)

PLACE CHAMPOLLION

MP FIGEAC (46)

ATELIER MONTAGNE

A TARBES (65)

ÉTUDE DE DÉFINITION

LR ALIGNAN-DU-VENT (34)

"AMÉNAGEONS LE PAYS-BASQUE"

A PAYS BASQUE (64)

ZPPAUP

LR GRUISSAN (11)

STRATÉGIES URBAINES

A MONT-DE-MARSAN (40)

À PARTIR DE 18 H 00

COCKTAIL ET CONCERT DE CLÔTURE

FOYER ARIANE

échanges urbains 2010

LES LIEUX DE VOS ÉCHANGES : LES SALLES

AU MOINDRE DOUTE RENDEZ-VOUS À L'ACCUEIL AU NIVEAU 1

NIVEAU 1

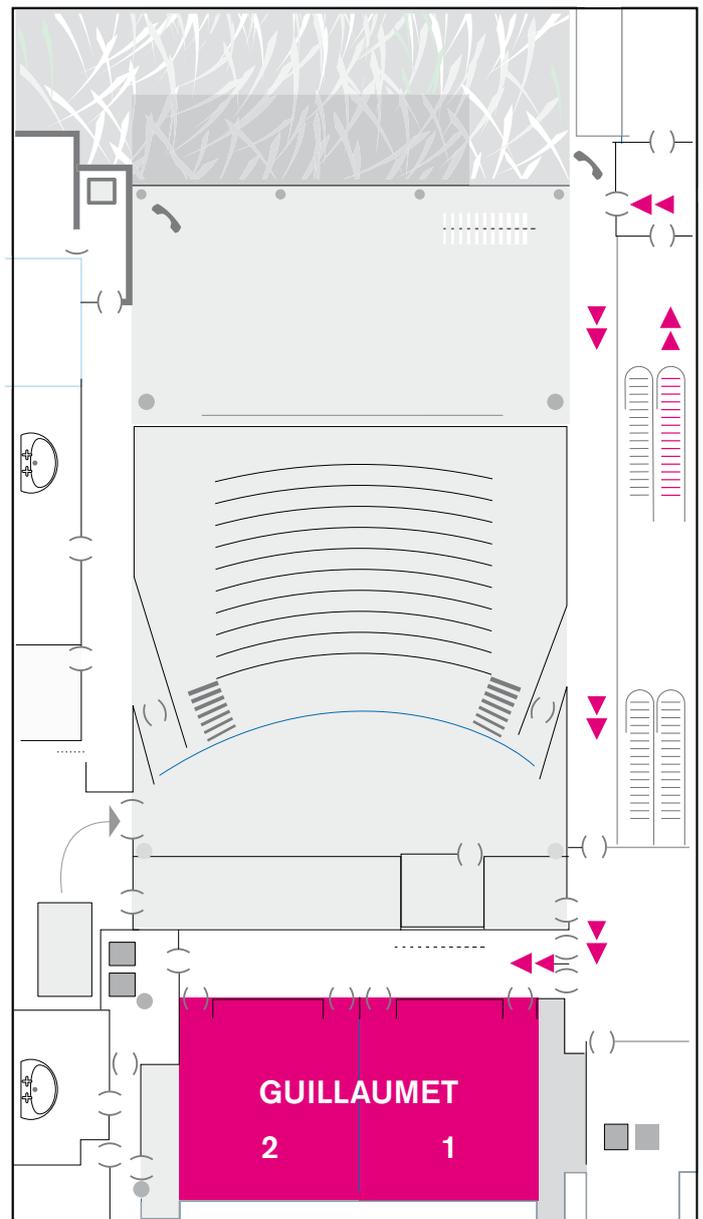
SPOT
ARIANE

ACCUEIL
STAND
FOYER ARIANE



NIVEAU 2

GUILLAUMET 1
GUILLAUMET 2

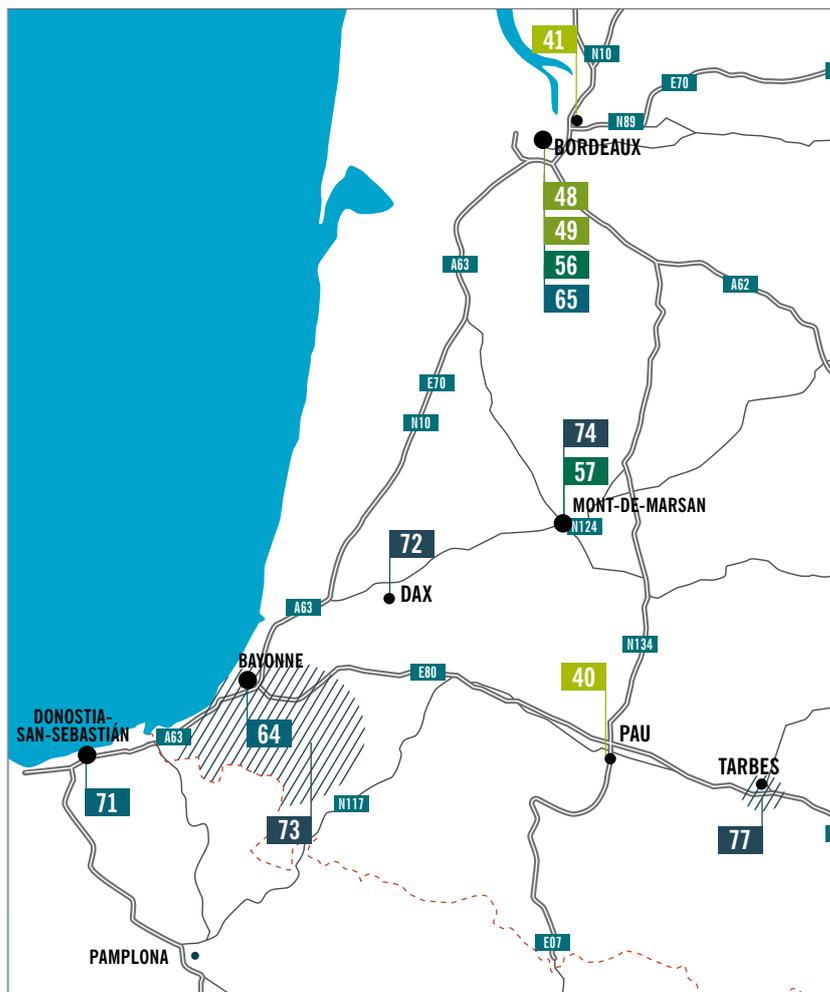


échanges urbains 2010

LÉGENDE

LES PROJETS NUMÉROTÉS 1 À 39
FURENT PRÉSENTÉS LORS DES ÉCHANGES URBAINS 2008

- NATURE EN VILLE
- QUARTIER RÉSIDENTIEL
- ESPACES PUBLICS
- RECONVERSION DE SITE
- ÉTUDES STRATÉGIQUES ET PROJET DE TERRITOIRE
- SECTEUR D'ACTIVITÉS



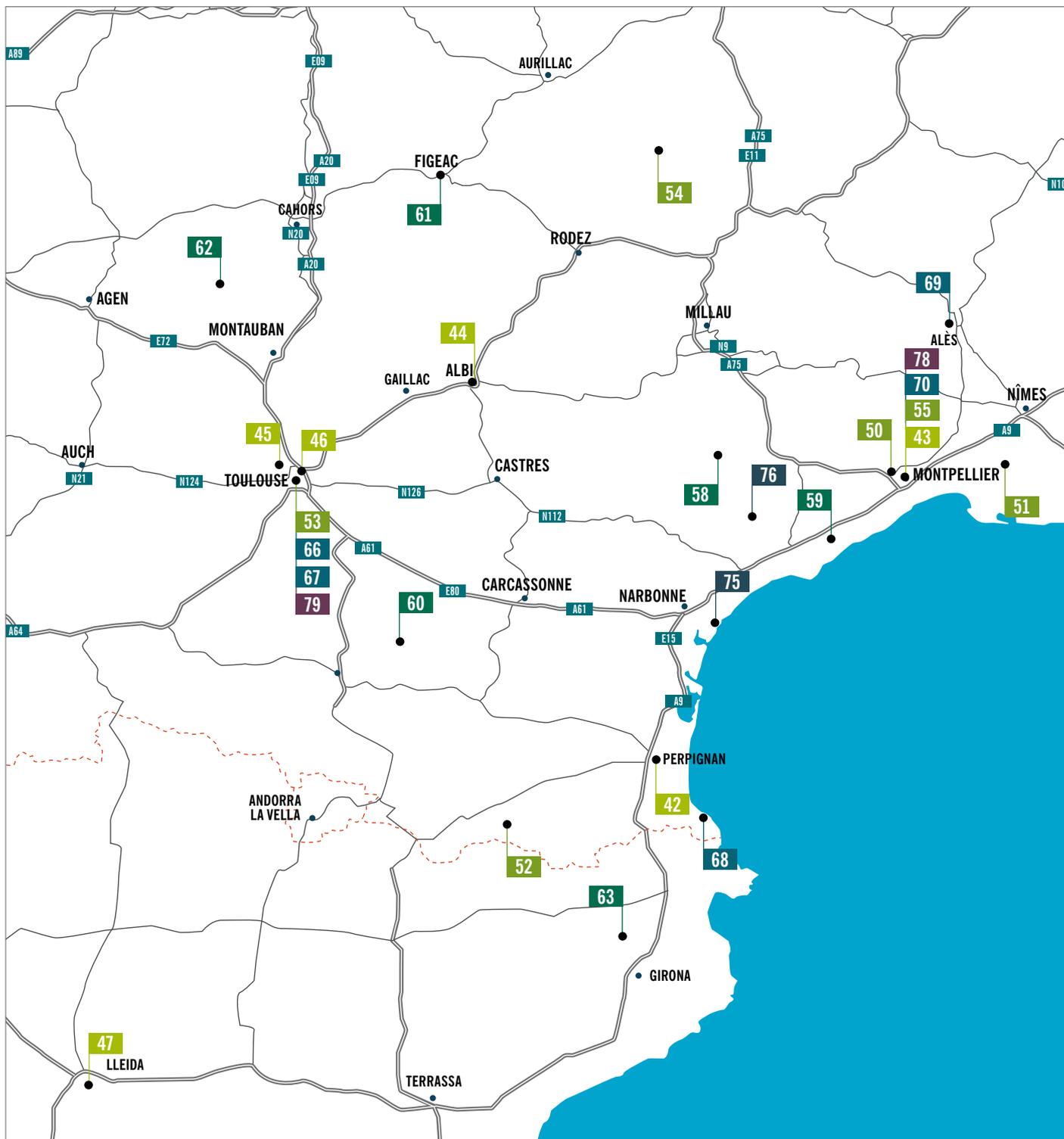
- 40** PARC NATUREL DU GAVE PAU (64)
- 41** PARC DE L'HERMITAGE LORMONT (33)
- 42** PARC VICENS PERPIGNAN (66)
- 43** AGRIPARC MONTPELLIER (34)
- 44** L'ÉCHAPPÉE VERTE ALBI (81)
- 45** LES JARDINS DU RAMIER BLAGNAC (31)
- 46** LE PATUS DU VIDAILHAN BALMA (31)
- 47** PARC DE LA MITJANA ESP LLEIDA (LLEIDA)

- 48** LES BASSINS À FLOTS BORDEAUX (33)
- 49** LES CHAIS BORDEAUX (33)
- 50** ÉCO-QUARTIER ST-GEORGES-D'ORQUES (34)
- 51** ZAC DE LA LAUNE MARSILLARGUES (34)
- 52** ÉTUDE AEU MANTET (66)
- 53** ZAC DE LA CARTOUCHERIE TOULOUSE (31)
- 54** ÉCO-LOTISSEMENT DU FRÊNE LAGUIOLE (12)
- 55** ZAC OVALIE MONTPELLIER (34)

- 56** TRAMWAY BORDEAUX (33)
- 57** ENTRÉE DE VILLE OUEST MONT-DE-MARSAN (40)
- 58** CENTRE BOURG SAINT-GERVAIS (34)
- 59** ESPLANADE DU CENTRE VILLE MÉZE (34)
- 60** LES JARDINS DE LA PROMENADE MIREPOIX (09)
- 61** PLACE CHAMPOLLION FIGEAC (46)
- 62** PLACE DE LA BARBACANE LAUZERTE (82)
- 63** AMÉNAGEMENT DU CENTRE ESP BANYOLES (GIRONA)

- 64** LES HAUTS DE SAINTE-CROIX BAYONNE (64)
- 65** GPV RIVE DROITE BORDEAUX (33)
- 66** ZAC EMPALOT TOULOUSE (31)
- 67** ÉTUDE MIRAIL UNIVERSITÉ TOULOUSE (31)
- 68** RECONVERSION DYNAMITERIE PORT-VENDRES (66)
- 69** ZIG-ZAG, EUROPAN 10 ALÈS (30)
- 70** ZAC DE LA RESTANQUE MONTPELLIER (34)
- 71** PLU ESP DONOSTIA-SAN-SEBASTIÁN (GIPUZKOA)

CARTE DES OPÉRATIONS



72 ÉTUDE DÉFINITION CENTRE VILLE DAX (40)

73 “AMÉNAGEONS LE PAYS BASQUE” PAYS BASQUE (64)

74 STRATÉGIES URBAINES MONT-DE-MARSAN (40)

75 ZPPAUP GRUISSAN (11)

76 ÉTUDE DE DÉFINITION ALIGNAN-DU-VENT (34)

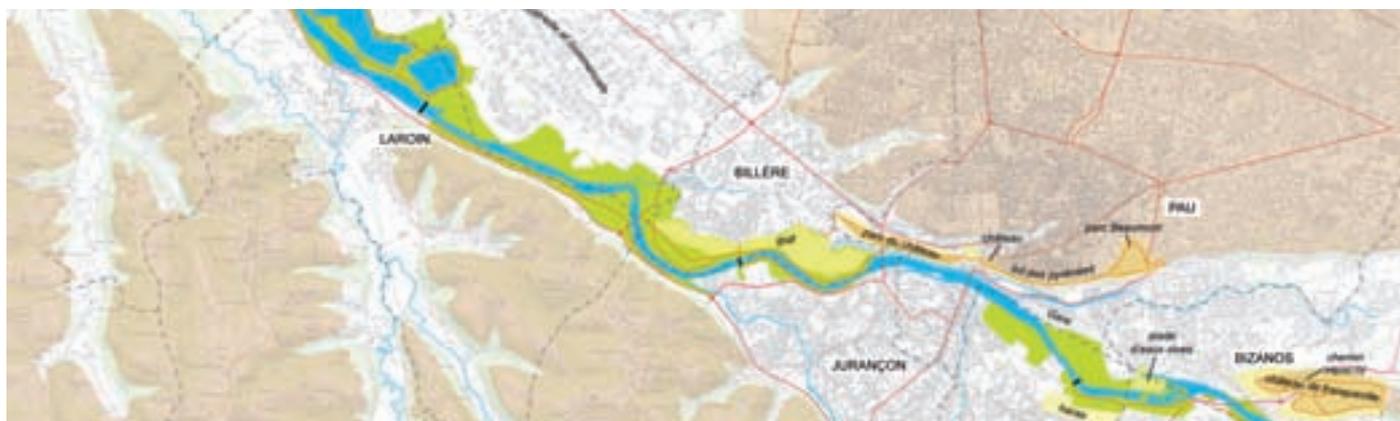
77 ATELIER MONTAGNE TARBES (65)

78 ZAC EXTENSION PARC EURÉKA MONTPELLIER (34)

79 ZAC MONTAUDRAN TOULOUSE (31)



CARTE DES OPÉRATIONS N° 40



MÂTRE D'OUVRAGE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU-PYRENEES
MÂTRE D'ŒUVRE GROUPEMENT RIVIÈRE ET ENVIRONNEMENT ATELIER PHYSALIS

COÛTS
PRÉVISIONNEL
10 000 000 €

DÉBUT DES ÉTUDES
2009

FIN DES TRAVAUX
2014

PRÉSENTATION DU PROJET

La Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées (CAPP) est traversée par le Gave de Pau, potentiel de 350 ha d'espaces de « natures », périmètre du projet de Parc Naturel Urbain du Gave (PNU). Le PNU est un des pivots du projet urbain de la CAPP : reconquérir la biodiversité urbaine et redonner envie aux habitants d'habiter en centre-ville en leur offrant des espaces de nature de proximité. Via ce projet, il s'agit de trouver une traduction locale et opérationnelle des concepts de Nature en ville et de ville durable.

Les aménagements du PNU répondent à trois objectifs :

- restaurer la qualité des milieux,
- créer des liens entre le gave, la ville et ses habitants,
- assurer un développement maîtrisé des sports de nature.

Au-delà d'un projet d'aménagement, le PNU est un projet de territoire qui s'intéresse à la gouvernance de cet espace, à la place du Gave dans la ville et dans l'intercommunalité.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

L'importance de la concertation qui a permis de faire évoluer la commande politique, l'ambition et les objectifs du projet. Un travail s'appuyant sur une enquête photographique et des entretiens, mené en partenariat avec l'Université de Pau, a notamment permis de mieux comprendre les représentations et les attentes des habitants vis-à-vis de l'espace de projet et de les prendre en compte dans les choix d'aménagement.

La nécessité, dès le démarrage du projet, de s'intéresser à la question de la gouvernance. Bien que la CDA soit porteuse du projet de PNU du Gave, la majorité des compétences territoriales nécessaires à sa réalisation sont en effet détenues par chaque commune et le Syndicat Intercommunal du Gave de Pau.

Sans cette réflexion, le risque serait d'arriver à une perte de cohérence, dans sa mise en œuvre locale, d'un projet pensé à l'échelle intercommunale.



MÂÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE LORMONT
MÂÎTRE D'ŒUVRE GRAZIELLA BARSACQ BUREAU D'ÉTUDES ECCTA

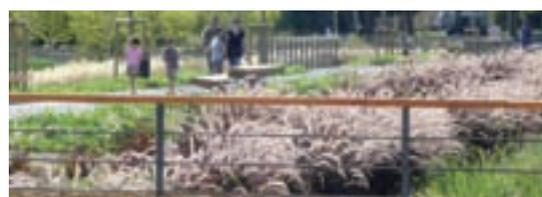
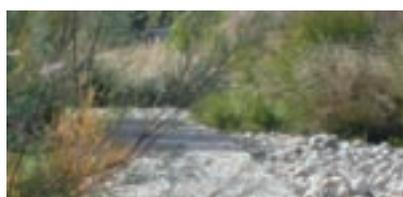
COÛTS
1 000 000 €
DÉLAIS
3 ANS

PRÉSENTATION DU PROJET

Cette ancienne friche industrielle des Ciments Français en surplomb de la Garonne, classée en ZNIEFF de niveau 1 d'une trentaine d'hectares, a été achetée dans les années 90 par la commune de Lormont, soucieuse de garantir un véritable développement et ré appropriation de ce lieu par les lormontais qui présentait une occasion idéale pour mettre en synergie des questions environnementales, sociales, culturelles et patrimoniales. Ce territoire est dénommé le Parc de l'Ermitage, en référence à l'Ermitage Sainte-Catherine ancienne chapelle troglodyte. La Mairie de Lormont a confié en 2003 l'aménagement du Parc de l'Ermitage à la paysagiste Graziella Barsacq associée aux bureaux d'études ECCTA et le GEREAA. De nombreux partenaires ont été associés comme la Région, le Département et la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du Parc des Coteaux, ainsi que des associations locales (Les Amis du Vieux Lormont, Vivre à Lormont, ...).

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Le parc a fait l'objet d'une première tranche de travaux livrés en 2006, suivie d'une deuxième d'ici 2012. Ces travaux ont permis de traiter l'accessibilité du site (fort dénivelé à gérer pour les handicapés, les enfants en bas âge, les personnes âgées), la sécurité de certains espaces (falaise d'une 40 mètres de hauteur) et la préservation de la flore et de la faune, notamment avec l'aménagement d'un cheminement principal en béton calcaire de couleurs ocres, matériau naturel, s'inspirant des tonalités des lieux, accompagné de belvédères métalliques sur la Garonne et Bordeaux. Des caillebotis métalliques ont largement été utilisés pour l'ensemble des structures du Parc parfois situées sur des lieux extrêmement fragiles au niveau écologique, afin de préserver entre autre la floraison des orchidées. En 2009, la Ville a confié au bureau d'études BIOTOPE l'élaboration du plan de gestion de l'Ermitage afin de connaître les enjeux de biodiversité du parc en s'inscrivant dans une dynamique globale de gestion différenciée sur la commune.



MÂÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE PERPIGNAN
MÂÎTRE D'ŒUVRE A.L.E.P. PAYSAGISTES
MANDATAIRE MAHAUT MICHEZ PAYSAGISTE
ASSOCIÉS SOL PAYSAGE B.E.T. (SOLS FERTILES ET TENSIOLOGIE)

COÛTS
3 200 000 €
DÉBUT DES ÉTUDES
DÉCEMBRE 2005
FIN DES TRAVAUX
SEPTEMBRE 2009

PRÉSENTATION DU PROJET

Territoire hérité des vergers irrigués, le parc Sant Vicens est devenu un lieu pour parler du paysage du bord des eaux, réinterprété de façon contemporaine et ludique.

La morphologie du parc se compose d'une trame structurante non inondable : une digue Nord/Sud et une allée formant une grande boucle. Le parc est constamment praticable et joue ainsi son rôle de liaison inter quartiers. Des belvédères organisent des points de vue panoramiques sur le proche et le lointain.

Tout en offrant des écosystèmes variés liés à la présence ou l'absence de l'eau. Les différents états de nature du parc ont chacun une fonction selon leur localisation :

- architecturée et accueillante lorsque le parc dialogue avec la ville : mail et parvis d'entrée,
- didactique, ludique dans les autres lieux : berges de l'étang, jardin des feuillages, aire de jeux pour enfants, boisements sur prairie extensive.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

L'intérêt du projet réside dans la réponse qu'il apporte à un impératif technique (assurer la protection des habitants face aux crues) et comment de ce fait il est devenu d'intérêt général (un parc urbain).

La réutilisation de l'ensemble des déblais, la création de sols fertiles en partenariat avec le Sydetom, la gestion de l'arrosage par sondes tensiométriques, le plan de gestion élaboré par la maîtrise d'oeuvre et les jardiniers, sont les actions concrètes développées. Les riverains ont participé aux réflexions dès le début du projet. Ceci a contribué à renforcer l'ambition des vocations du parc. Par ailleurs l'alchimie entre le caractère convivial et didactique du parc est un « acte militant » qui fait entrer la nature dans la ville. Il doit permettre de montrer comment un parc urbain peut être laissé « libre » et développer de merveilleux espaces de biodiversité.



MÂÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE MONTPELLIER

MÂÎTRE D'ŒUVRE BUREAU D'ETUDE DE LA DIRECTION PAYSAGE ET NATURE VILLE DE MONTPELLIER

COÛTS

1 500 000 €

DÉLAIS

6 ANS

PRÉSENTATION DU PROJET

Ancienne propriété viticole du ^{xvii}e d'une superficie de 25 ha, le domaine du Mas Nouguier, a été converti à partir de 2007 en Agriparc public reliant deux quartiers récents. La ville a souhaité développer l'activité agricole de ce parc pour offrir un nouveau concept de parc à double vocation, pédagogique et de loisir. Il assure déjà une production viticole, avec une cuvée spéciale « Domaine du Mas Nouguier ». Il a connu en 2009, avec le programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » sa première récolte de miel. Une oliveraie de 0,6 ha, à valeur conservatoire, a vu le jour au printemps 2010. Ce lieu permet d'accueillir une faune et une flore importante au sein de la ville, grâce à sa ripisylve, et ses haies variées. Ainsi d'importants travaux de plantation et d'infrastructure sont engagés sur plusieurs années pour aménager et enrichir ce parc qui sera à terme un lieu incontournable de découverte des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de connaissances sur la biodiversité. Comme l'ensemble des espaces verts municipaux, l'Agriparc est conduit totalement en culture biologique. Ce site emblématique de la nature à Montpellier doit sa préservation et son identité rurale et méditerranéenne à la volonté de la Ville.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Programmation d'un parc agricole.

Étude en collaboration avec la Chambre d'agriculture pour le renouvellement de la vigne et l'UNAF pour l'installation du rucher.

Planification des travaux, coordination avec les chantiers limitrophes.

Problématiques d'intégration du parc en milieu urbain, de raccordement du parc avec les quartiers voisins, d'insertion d'un bassin de rétention paysager.

Gestion du parc et mode d'exploitation

Développement de l'activité pédagogique, notamment en lien avec les écoles.

**MÂÎTRE D'OUVRAGE** VILLE D'ALBI**MÂÎTRE D'ŒUVRE** VILLE D'ALBI SERVICE DES PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELST 05.63.49.72.42 F 05.63.38.93.12 M parcs.jardins@mairie-albi.fr**COÛTS**

126 000 €

DÉLAI

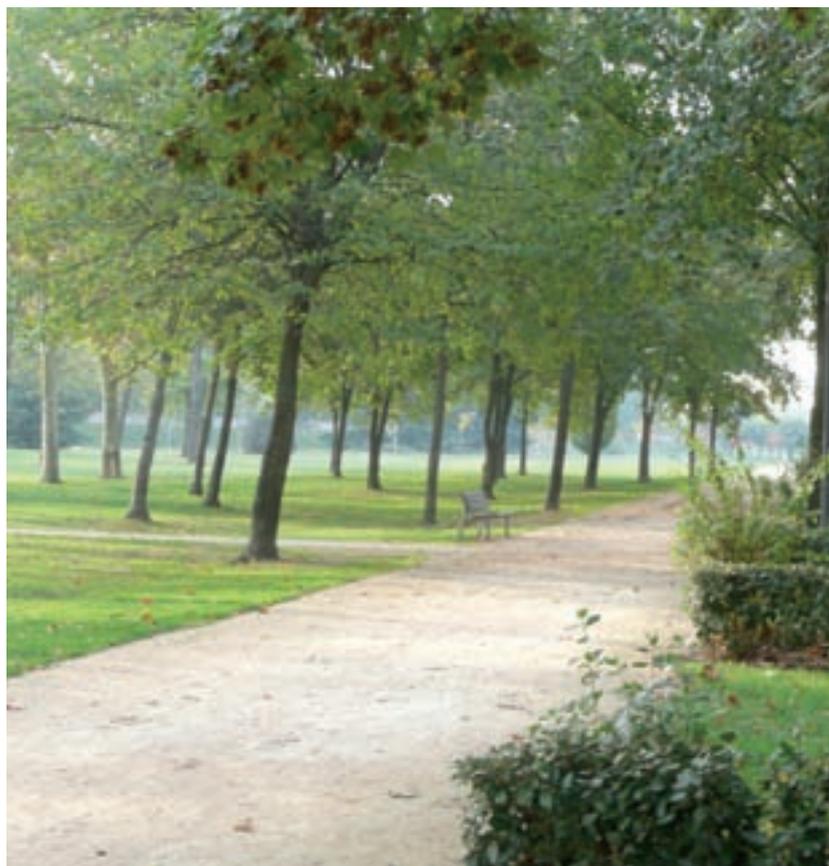
4 ANS

PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre de sa démarche de développement durable et de son Agenda 21, la ville d'Albi a souhaité mettre en œuvre et promouvoir une politique exemplaire en matière de déplacements doux qu'ils soient cyclables ou piétons. Dans cette optique, elle a développé entre autres, des sentiers de randonnées en lien avec la découverte de son patrimoine et des espaces naturels de son territoire. Le sentier de l'Echappée verte présente la caractéristique exceptionnelle de permettre l'accès des habitants à un espace naturel de cœur de ville accessible depuis la Cité épiscopale, le long des berges du Tarn et se poursuivant sur 4 kilomètres dans un environnement naturel préservé le long d'un cours d'eau : le Caussels.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Le sentier de l'Echappée verte pose le principe de travailler des aménagements spécifiques qui doivent respecter le caractère naturel des espaces tout en étant situés en cœur de ville. L'aspect corridor biologique et le respect de la biodiversité ont été les fils conducteurs des aménagements tout en permettant la fréquentation par les habitants et en promouvant une forme d'éducation à l'environnement. La particularité de ce sentier est de pouvoir offrir à ceux qui l'empruntent la succession de trois types de paysage naturels aux caractéristiques distinctes qui ne laissent personne indifférent. Du cœur de la Cité épiscopale le long des berges du Tarn, le long du ruisseau du Caussels aux ambiances sauvages, jusqu'à la plaine de la Mouline ouverte et ludique avec la mise en place d'aménagements pédagogiques, le sentier de l'Echappée Verte participe, au sein de l'aménagement urbain, à la préservation et à la valorisation de la trame verte et bleue à l'échelle du territoire de la commune d'Albi.

**MÂÎTRE D'OUVRAGE** VILLE DE BLAGNAC**MÂÎTRE D'ŒUVRE**

MANDATAIRE

JULIE POIREL PAYSAGISTE

IMAGINE ARCHITECTES

J2C BET VRD

COMET ECOLOGUE

COÛTS

1 600 000 € HT

DÉBUT DES ÉTUDES

2005

FIN DES TRAVAUX

2006

PRÉSENTATION DU PROJET

Le site des Ramiers, en bord de Garonne, se déploie en contre-bas de la première terrasse du fleuve et entretient un lien historique avec le centre ancien de Blagnac.

Avant les travaux, le lieu était un espace ouvert, apprécié des blagnacais qui le traversaient pour rejoindre la digue de la Garonne. Constitué d'un joli bois d'acacias, de terrains de pétanque, il était déjà un lieu festif...

En retrait, l'ancienne station de traitement des eaux conservait encore ses différents bassins bétonnés. La Ville et ses habitants voulaient conserver le caractère « naturel » de ce site.

Le projet de requalification en parc a choisi l'option d'un traitement minimaliste. À travers des liaisons piétonnes depuis le centre ancien, une trame d'allées et de chemins, des aménagements ponctuels (aire de jeux, jardins aquatiques, belvédères), le parc des Ramiers se décline désormais en un espace de promenade et de jardins.

Le travail des plateformes et belvédères accompagne une scénarisation du site autour du thème de l'eau.

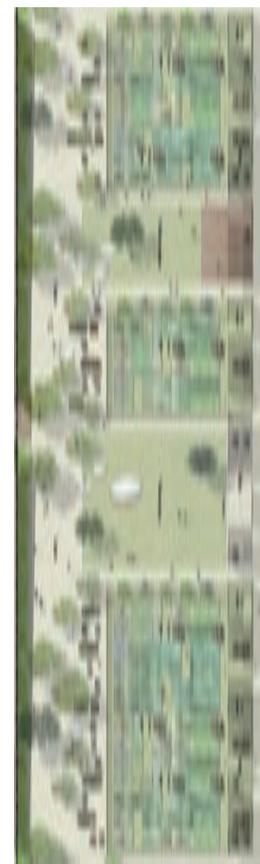
ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Pour la paysagiste

« Ce parc, c'est d'abord un projet de prédilection et d'expression privilégiée pour un paysagiste où un travail d'équipe s'est engagé et des spécialisations se sont confrontées... ; c'est aussi un projet où le budget imparti nécessitait des partis pris, un travail pour parfaire des choix... c'est une conviction renforcée qu'il est possible de faire du qualitatif avec un budget maîtrisé... »

Pour la ville

« Le parti pris naturel souhaité par les habitants a été respecté ; ce parc situé dans un site particulièrement intéressant est devenu un espace majeur du centre ville, fréquenté à la fois, par les sportifs (digue et boulodrome), les promeneurs de tous âges, les chapiteaux de cirque, et à l'occasion de manifestations festives à la belle saison. Le caractère sobre de la végétation génère un entretien minimum du parc. »



MÂÎTRE D'OUVRAGE SETOMIP
MÂÎTRE D'ŒUVRE ATELIER 6 POINT 1 BET DUMONS

COÛTS
200 000 €
DÉLAIS
PROJET EN COURS
CHANTIER PRÉVU EN 2012

PRÉSENTATION DU PROJET

Ce projet se situe dans le quartier Vidailhan de la ZAC Balma-Gramont dont l'organisation du bâti est organisé en îlots poreux qui délimitent clairement l'espace public tout en libérant des cœurs d'îlots, privés ou publics.

En réponse au programme de jardin partagé et pour créer un lieu d'appropriation à ce quartier neuf, nous avons proposé d'installer un « patius » au cœur de l'îlot A3, en référence à l'histoire rurale du midi toulousain.

La composition du jardin est organisée par la gestion des circulations internes : une grande courée rassemble tous les parcours issus des différents points d'accès au cœur d'îlot. Les parcelles délimitées par ces cheminements sont aménagées en pelouses et en potagers à partager. Une grande pergola traverse le patius, accueille le mobilier nécessaire aux cultures et crée la transition entre maisons individuelles, patius et immeubles collectifs. Il s'agira d'un « parc à cultiver » où l'on pourra se retrouver entre voisins, gratter la terre, prendre du repos ou apprendre à faire du vélo à ses enfants.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

La mise en place de cet espace partagé a nécessité une réflexion complexe autour de la gestion, de l'animation de cet « espace privé ». Cette réflexion, menée de manière concertée entre la SETOMIP, les promoteurs et les concepteurs, s'est notamment concrétisée par la mise en place d'une ASL, qui regroupera les propriétaires et entretiendra le jardin.

Par ailleurs, la particularité du Patius réside dans la mise en place de « potagers partagés », à cultiver entre voisins. Or un jardin partagé ne se décrète pas, il se vit et se construit en association. Ainsi, l'ASL délèguera l'animation et la gestion des parcelles cultivables à une association de Jardiniers, animée dans un premier temps par des jardiniers extérieurs pour la mise en route du projet puis, à terme, par « les habitants jardiniers ».

Ainsi nous souhaitons que les habitants de l'îlot puisse faire du Patius leur lieu de vie, de rencontre, d'échange et de culture : au final leur paysage...



MÂÎTRE D'OUVRAGE COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX CUB
MÂÎTRE D'ŒUVRE AGENCE NICOLAS MICHELIN & ASSOCIÉS ANMA

COÛTS
NON COMMUNIQUÉ
DÉLAIS
2009 2020

PRÉSENTATION DU PROJET

Le quartier des Bassins à flot est un territoire industriel dont l'activité est encore présente par endroit. Cet imaginaire portuaire composé de grues, péniches, rails et silos définit le « génie du lieu ». L'arc de développement du projet urbain de Bordeaux 2030 inscrit ce site dans le cœur de ville.

L'approche contextuelle de ce « vide urbain » (154 ha) conforte l'idée de faire la ville sur elle-même mettant en exergue le génie du lieu et son patrimoine avec les multiples vocations futures du site (700 000 m² de logements, d'activités, d'équipements). Guidé par plusieurs invariants, le projet d'aménagement fixe une attitude par rapport à la nature en ville, l'infrastructure douce, la mixité du bâti, la programmation des rez-de-chaussée et les formes urbaines.

Ces principes se déclinent au travers du plan guide, document évolutif qui se précise au gré des opportunités foncières et de l'avancée des opérations.

Erigé au rang d'éco-quartier innovant et démonstratif, le quartier des Bassins à flot est pensé comme un lieu « sur-mesure » à l'échelle de la ville.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

L'idée de faire la ville autrement est sous tendue par la création d'un « urbanisme négocié ».

L'Atelier des Bassins, lieu de partage d'une culture commune du projet a été créé afin de réguler cette nouvelle approche.

Le comité de suivi regroupe les politiques, l'urbaniste, la maîtrise d'ouvrage et le grand port maritime.

Il permet d'élaborer un projet commun, en intégrant tous les porteurs de projet en amont (associations, promoteurs, services), en discutant le choix des architectes (variété architecturale et ouverture de la commande), en construisant le programme au gré des opportunités (mixité à l'îlot).

Ce mode de gouvernance se dote d'outils innovants de fabrication du projet en lien avec le Programme d'Aménagement d'Ensemble (faisabilité évolutives, typologies combinatoires, convention d'engagement, AFUL).

L'Atelier fonctionne comme un catalyseur pour le projet afin de regrouper chacun des acteurs compétents ou des experts sur les différentes thématiques (concertation, l'environnement « quartier zéro énergie », les déchets).



MÂÎTRE D'OUVRAGE BOUYGUES IMMOBILIER
MÂÎTRE D'ŒUVRE AGENCE BERNARD BÜHLER

COÛTS
4 600 000 € HT
HORS VRD ET ESPACES VERTS
DÉLAIS
LIVRAISON
NOVEMBRE 2009

PRÉSENTATION DU PROJET

Érigé au centre du quartier portuaire de Bordeaux, le projet, de 51 maisons de ville et parkings, conserve partiellement les traces de l'ancienne activité. Cet entrepôt est réhabilité en maisons de ville en accession à la propriété.

Les murs en pierres, de la façade Cours du Médoc et de refends, sont préservés pour leur esthétique et leur valeur patrimoniale. Leurs conservations donnent un rythme à la propriété et organisent l'aménagement du projet.

Cependant le projet revendique une identité contemporaine. L'usage des matériaux actuels et la volumétrie (extérieure et intérieure), mettent en valeur le bâti ancien conservé.

En façade principale, des volumes simples surplombent la corniche et donnent aux habitants du dernier étage une vue directe sur la Garonne.

Les charpentes ajourées permettent à la lumière de pénétrer les rues intérieures et le mail central. Ainsi éclairées, les terrasses privées de chacune des maisons prennent l'allure de petits jardins. Le projet est alors aéré, lumineux dans l'esprit d'une médina contemporaine.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Sur un terrain de 2500 mètres carrés en centre-ville, où en général sur un terrain de lotissement on ne pose qu'une seule maison, nous avons incrusté 51 logements.

À la vie du vin dans ces lieux, on a substitué la vie des gens au quotidien.



MÂTRE D'OUVRAGE VILLE DE SAINT-GEORGES-D'ORQUES
MANDATAIRE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIERAINE SERM
MÂTRE D'ŒUVRE GROUPEMENT LEBUNETEL AGENCE LEBUNETEL ARCHITECTE & URBANISTE
 MAHAUT MICHEZ PAYSAGISTE
 ITF BUREAU D'ÉTUDE TOUT FLUIDE

COÛTS
50 000 €
DÉLAIS
6 MOIS

PRÉSENTATION DU PROJET

En 2006, la commune de Saint Georges d'Orques a engagé une réflexion sur le devenir de son centre village qui perdait depuis plusieurs années de son attractivité (périurbanisations successives, dispersion de ses fonctions urbaines, etc.).

Le projet d'étude s'articulait autour de trois thèmes majeurs :

La réalisation d'une greffe urbaine

- Assurer l'intégration du quartier dans la ville (maîtrise des densités, gestion foncière, cohérence urbaines et architecturales)
- Développer l'accessibilité, la desserte et les « circulations douces ».

La création d'une nouvelle centralité urbaine

- Valoriser l'identité de village
- Favoriser l'attractivité commerciale et les équipements
- Assurer l'offre en espaces publics (maillage et qualité)

L'aménagement d'un quartier « durable »

- Développer l'écologie urbaine : qualité énergétique des bâtiments, préservation des ressources, réduction des nuisances, etc
- Assurer la qualité du cadre de vie : valorisation des paysages et du patrimoine, mixité des fonctions et usages
- Favoriser un dialogue élargi avec la population

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Le projet d'aménagement proposé tend à apporter des réponses urbaines et architecturales aux enjeux suivants :

L'absence d'un véritable cœur de village par la réalisation d'une nouvelle centralité urbaine en continuité du centre bourg. Véritable greffe urbaine permettant d'élargir le centre et de renforcer son rayonnement à l'échelle de la commune.

Les besoins en logement actuels et futurs par la création d'un nouveau quartier d'habitation « durable » (en intégrant les objectifs du SCOT et du PLH local).

L'optimisation de l'utilisation des emprises foncières et l'incitation à la densification afin de limiter la périurbanisation et répondre ainsi également aux enjeux environnementaux de réduction de l'impact urbain sur le paysage et la nature.

La nécessité de penser la notion de Développement Durable à l'échelle urbaine : ambitions de projet au-delà des îlots d'habitation : gestion hydraulique associée au maillage des espaces publics, mutualisation des voiries et des stationnements, valorisation du confort thermique urbain...



MÂTRE D'OUVRAGE HÉRAULT AMÉNAGEMENT GRÉGORY HEINIMANN
Parc Euromédecine II 109, rue Henri-Noguères CS 84268 34 098 MONTPELLIER Cedex 5 T 04 67 40 92 00

MÂTRE D'ŒUVRE MANDATAIRE ATELIER D'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE « D'UNE VILLE À L'AUTRE ... » PIERRE ROCA D'HUYTEZA
2, avenue de Lombes 31300 TOULOUSE T 05 61 22 18 46 M pierre.roca.dhuyteza@dunevillealautre.fr

ASSOCIÉS MAHAUT MICHEZ PAYSAGISTE
SOTEC INGÉNIERIE ÉTUDES TECHNIQUES
COMPOSANTE URBAINE HYDROLOGIE

COÛTS
5 500 000 €

DÉBUT DES ÉTUDES
2007

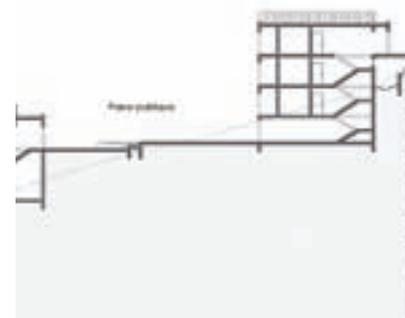
FIN DES TRAVAUX
2015

PRÉSENTATION DU PROJET

L'enjeu était de produire un nombre important de logements tout en offrant une qualité d'usage et de paysage très forte. Le projet mixe collectifs et maisons sur des parcelles très étroites afin de dégager, en profondeur, des coeurs d'îlots généreux. Un découpage parcellaire précis mais modulable et des propositions de plans de maison visent à encadrer les futurs acquéreurs qui pourront construire eux-mêmes leurs maisons sans passer par des opérateurs. L'objectif est d'obtenir de la diversité dans la cohérence. Par ailleurs, le projet utilise la contrainte de l'eau pour en faire son thème principal. Tout le plan paysager s'organise autour de cette idée de faciliter et de donner à voir l'écoulement des eaux, dans des fossés, canaux et noues où elles sont dépolluées par les plantes.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Le développement durable nécessite, selon nous, de garder une vision globale du projet et de ne pas se tromper de hiérarchie dans les enjeux. Ainsi, si l'opération prend en compte la mise en place de dispositifs techniques dans les constructions (panneaux solaires, isolation...), ces éléments nous semblent secondaires. À Marsillargues, où l'essentiel des terrains sont inconstructibles parce qu'en zone rouge du PPRI, le défi principal était d'économiser le peu d'espace encore utilisable. Les terrains situés en zone rouge sont aménagés en un « parc agricole » utilisé pour accueillir une grande partie du stationnement, des jardins irrigués, des espaces de jeux. Ainsi, les terrains en zone bleue peuvent être consacrés aux logements.



MÂÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE MANTET
MÂÎTRE D'ŒUVRE ATELIER E Les Perdrigals 11510 TREILLES

COÛTS
15 000 €

DÉLAIS
6 MOIS

FIN DES TRAVAUX
2011

PRÉSENTATION DU PROJET

Mantet, commune de 24 habitants à l'année, se situe au pied du Canigou, à 1750m.

Le programme de l'opération communale visait un double objectif : créer une maison commune, et selon les possibilités, créer du logement.

Le projet a développé les grandes orientations suivantes :

- Traiter l'extension urbaine comme une vraie continuité du village et de ses caractéristiques paysagères.
- Trouver une réponse globale à la problématique de l'accès : accès pour l'extension mais aussi désenclavement de la partie basse du village actuel.
- Relier l'extension au village existant par des liaisons piétonnes.
- Traiter les nouveaux volumes dans l'esprit du village existant : implantation, accroche au relief, diversité dans le sens des faitages... et prévoir dès à présent dans l'opération la consommation énergétique des bâtiments.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Cette étude, très volontariste à l'échelle d'une commune de 24 habitants, était par contre tout à fait à l'échelle des enjeux du site (paysagers et architecturaux).

Tous les acteurs se sont mis d'accord sur le contenu du projet qui s'est imposé comme une évidence à tous.

Les enseignements principaux du projet ont trait à la capacité de maîtrise du futur projet par la collectivité.

Orientée vers une carte communale au début de l'étude, ce document d'urbanisme s'est avéré insuffisant pour mettre en œuvre le projet : certaines parcelles ne sont pas maîtrisées par la commune, quel moyen pour cadrer la volumétrie et la qualité architecturale ?

Un Plan Local d'Urbanisme a été défini comme une meilleure réponse au projet, malgré la taille très réduite de la commune.



MÂÎTRE D'OUVRAGE SETOMIP VILLE DE TOULOUSE
MÂÎTRE D'ŒUVRE GROUPEMENT ATELIER DES PAYSAGES A. MARGUERIT ATELIER B. PARIS

COÛTS
106 000 000 €
DÉBUT DES ÉTUDES
2010
FIN DES TRAVAUX
2023

PRÉSENTATION DU PROJET

Créée en 2006 par la Ville de Toulouse, la ZAC de la Cartoucherie se situe à l'ouest de l'hyper-centre de la ville, bordée et traversée par la future ligne T1 du tramway toulousain et à proximité de la rocade, d'un pôle hospitalier et d'établissements d'enseignement supérieur. Le dossier de réalisation de 2007 dessine un quartier mixte, largement destiné au logement, dense, traversé de continuités végétales, et animé socialement d'équipements et de commerces diversifiés. Consciente du fort potentiel de ce site et de la pertinence du projet urbain initial, la nouvelle municipalité élue en 2008 a souhaité lui donner une tangible dimension d'écoquartier. Sur la base d'expertises complémentaires lancées à cette fin, l'équipe d'urbanistes a traduit ces nouveaux enjeux dans un projet urbain revisité, objet du dossier de réalisation modificatif de 2010 : polarité urbaine (commerces / services / équipements / animation culturelle), mixité verticale, gestion ambitieuse du stationnement, optimisation des déplacements, conception bioclimatique, etc.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

L'histoire marque le site : un diagnostic archéologique imminent, la conservation de bâtiments significatifs témoignant de l'exploitation industrielle passée (fabrication de munitions) dont le sous-sol conserve les traces (pollutions). Le projet entend se distinguer au plan environnemental : réseau aérien de gestion des eaux pluviales en lien avec les continuités vertes, colonnes enterrées de collecte des déchets, réseau de chaleur issue de l'énergie produite par incinération des déchets, exposition sud d'un maximum de bâtiments, continuités végétales favorables à la biodiversité. L'éco-mobilité est favorisée : modes doux en lien avec les deux stations du tramway T1, silos de stationnement mutables, services automobiles alternatifs, îlot sans voiture. La mixité sociale du projet s'exprime par ses formes urbaines : variété typologique, dynamique des hauteurs et des implantations, continuité des cœurs d'îlots, îlots multifonctionnels. Est enfin soulignée la méthode de concertation originale et appréciée (forums, ateliers).



MÂÎTRE D'OUVRAGE COMMUNE DE LAGUIOLE SYLVIE CURE ARCHITECTE AU C.A.U.E. DE L'AVEYRON

MÂÎTRE D'ŒUVRE JEAN-YVES PUYO URBANISTE OPQU ARCHITECTE DPLG
VRD CONCEPT PIERRE POUBLAN PAYSAGISTE

COÛTS
307 000 €

DÉBUT DES ÉTUDES
2010

FIN DES TRAVAUX
2011

PRÉSENTATION DU PROJET

Laguiole est la capitale touristique et économique de l'Aubrac ; conscients de cette richesse, les élus ont souhaité s'engager dans la réalisation d'un lotissement « à qualité environnementale », à la mesure de leurs objectifs.

Une démarche de concertation et de participation est menée avec différents acteurs dont les futurs habitants. Loin de se vouloir dogmatique, le projet cherche d'abord à répondre de façon pragmatique, sensible et économe aux enjeux du site et du contexte. Une offre d'habitat variée à proximité du centre-ville, des implantations qui proposent les meilleures expositions, optimisent les surfaces des parcelles, dessinent l'espace public, se conjuguent au traitement sobre des infrastructures pour minimiser les impacts de l'urbanisme sur l'environnement et offrir un cadre de vie à l'image du lieu.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

L'adhésion au projet est le fruit d'une concertation menée dès le début. L'accompagnement du C.A.U.E. de l'Aveyron a consisté à sensibiliser les élus aux enjeux de l'urbanisme et de l'architecture durables avant de proposer une démarche opérationnelle. La consultation de 3 équipes sur esquisse indemnisée, procédure rare pour un lotissement de cette échelle, a permis aux élus de vérifier l'adéquation de la réponse au site et aux objectifs qu'ils s'étaient fixés.

Les réunions publiques, ateliers et visites avec les différents acteurs (futurs habitants, professionnels, artisans, institutions) demandent de la disponibilité et du temps mais sont largement appréciés et assurent la compréhension des objectifs du projet. Ces démarches fragiles, malgré l'adhésion formelle qu'elles suscitent, requièrent un fort engagement de chacun et la conviction mutuelle d'œuvrer dans le sens des objectifs du Grenelle de l'Environnement.



MAÎTRE D'OUVRAGE COLLECTIVITÉ VILLE DE MONTPELLIER
AMÉNAGEUR SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION MONPELLIERAINE SERM

MAÎTRE D'ŒUVRE NICOLAS LEBUNETEL URBANISTE NEMIS PAYSAGISTE

COÛTS
71 000 000 €

DÉLAIS
10 ANS

PRÉSENTATION DU PROJET

Le quartier ovalie, 30 hectares, s'inscrit dans une démarche de développement de l'Ouest de la Ville de Montpellier, en synergie avec la réalisation du stade de Rugby (14000 places). Il renforce l'offre de logements dans ce secteur (3000 logements) en proposant des services de proximité et une mixité sociale (30% de logements sociaux, 25 % en accession aidée) et urbaine (5000 m² de commerces, 10000 m² de bureaux, un groupe scolaire, une crèche, une maison de retraite). Le projet urbain défini par l'atelier Lebunetel, intègre la qualité paysagère intrinsèque du site en mettant en valeur les espaces boisés existants et en préservant des vues sur l'espace viticole environnant. La forme urbaine est constituée d'ilots ouverts et paysagers. La SERM, aménageur, a procédé à l'acquisition (en amiable ou en expropriation) des terrains et a engagé les viabilisations. Elle a imposé aux promoteurs une approche environnementale des constructions. 400 logements sont livrés et 400 autres seront livrés en 2011. Les logements sont équipés d'eau chaude solaire thermique.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

La dynamique de développement de ce secteur de la Ville a permis la mise en place dès 2010 d'une ligne de bus qui place chaque logement à 5 minutes de la ligne 2 du Tramway. Les promoteurs ont respecté scrupuleusement le cahier des charges défini par Nicolas Lebunetel permettant d'offrir, dans des bâtiments d'écriture architecturale contemporaine, des logements de qualité avec de larges espaces extérieurs et des entrées individualisées pour certains. La préfiguration des parcs publics apporte une respiration et des lieux de promenade appréciés des habitants. L'année 2011 verra l'installation des premiers commerces et l'ouverture de la crèche et de la maison de retraite. Les deux premiers parcs urbains (Belvédère et Rieucoulon) sont déjà ouverts au public.



MÂTRE D'OUVRAGE COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX MISSION TRAMWAY

MÂTRE D'ŒUVRE AMÉNAGEMENT URBAIN :
AGENCE BROCHET-LAJUS-PUEYO ARCHITECTES SIGNES PAYSAGISTES ELIZABETH DE PORTZAMPARC DESIGNER
INGÉNIERIE :
SYSTRA INGEROP THALES ECCTA

COÛTS

73 175 528 €
44 KM DE LIGNE

DÉBUT DES ÉTUDES

2003

FIN DES TRAVAUX

2008

PRÉSENTATION DU PROJET

Le tramway bordelais s'étend sur 44 km, répartis en trois lignes irrigant le territoire de la CUB. Par les aménagements urbains de ce projet d'infrastructure, il s'agit de construire l'identité de l'espace géographique de la CUB.

Le projet propose un traitement unitaire de l'espace, renforçant la notion de réseau ferré au moyen d'inserts métalliques parallèles aux rails, qui balisent, délimitent et signalent l'interférence des flux. C'est un projet de marquage qui se superpose aux identités de quartiers. Le premier élément est la lisse qui borde la plate-forme du tramway. Les inserts métalliques se déclinent sous différentes formes : barrettes lumineuses, cloutages, lisses. Le mobilier des stations, unitaire sur l'ensemble du réseau est une création spécifique. Il s'accorde à l'esthétique minimaliste du projet.

Le projet de paysage s'appuie sur les structures végétales existantes pour les renforcer : paysages de pinède sur les terres de grave rive gauche contrastent avec « les coteaux fleuris » de la rive droite.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Sur ce projet bordelais l'unité du vocabulaire utilisé ainsi que les stations aux mobiliers identiques, a réellement contribué à donner au territoire de la CUB (27 communes) une réalité géographique et une identité jusque-là inexistante. Bordeaux s'est « agrandi » grâce au tramway qui la relie aux communes périphériques.

Ce transport urbain bordelais a créé du « possible » en mettant en relation les gens et les territoires. Il est un véritable lien qui tisse l'urbain et l'humain.

Il a été le vecteur et la colonne vertébrale de transformation urbaine de la ville. Cette transformation est passée par des modifications d'usages des habitants, l'augmentation des modes de déplacement doux et une baisse de la présence de la voiture en ville.

La volonté d'être discret et minimaliste dans l'intervention sur les espaces publics dans le « couloir » du tramway a permis une réelle liaison et superposition du projet avec les particularités urbaines. Le calque ou strate « tramway » s'intègre à l'histoire de la ville comme s'il avait toujours été là, présent.

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE OUEST ET DE LA PLACE DES ARÈNES DE MONT-DE-MARSAN

CARTE DES OPÉRATIONS N° 57



échanges
urbains
2010

CENTRE DES CONGRÈS TOULOUSE
JEUDI 9 DÉCEMBRE



MÂÎTRE D'OUVRAGE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU MARSAN VILLE DE MONT-DE-MARSAN
FRANCK MICHAUD (DST CAM) CHRISTOPHE ROURA (DST VILLE)

MÂÎTRE D'ŒUVRE
MANDATAIRE LOUIS CANIZARÈS AGENCE DESSEIN DE VILLE
INGEROP BUREAU D'ÉTUDES

COÛTS
7 500 000 €

DÉBUT DES ÉTUDES
OCTOBRE 2010

FIN DES TRAVAUX
NOVEMBRE 2011

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet porte sur la requalification des espaces traversés depuis l'entrée de ville, jusqu'à la place Jean Jaurès, accès stratégique au centre.

Trois grandes séquences :

L'avenue des Martyrs de la Résistance caractérisée par un profil dissymétrique permettant au-delà des fonctions de circulation douce et automobile, des espaces d'agrément et de rencontre à travers la réalisation d'un « jardin linéaire » sur l'ensemble de l'avenue.

De la place Saint Louis à la place Stanislas Baron. Dans la partie la plus dilatée de l'avenue, l'aménagement permettra la perception d'une place véritable accompagnée d'un grand plateau piéton.

Le boulevard de la République et la place des Arènes. L'aménagement de cet espace emblématique redonne la capacité à combiner manifestations exceptionnelles, activités de grandes dimensions et espace de vie quotidien.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Le projet de requalification de l'entrée Ouest de Mont-de-Marsan démontre qu'un aménagement d'entrée de ville, au-delà des contraintes fonctionnelles qu'il impose et du rôle d'identification qu'on lui attribue généralement, peut également être conçu comme un véritable projet urbain valorisant les lieux du quotidien à travers la création d'espaces de proximité et d'animation sociale.

Le long de l'avenue des Martyrs de la Résistance (travaux en cours de réalisation), les études de maîtrise d'œuvre ont nécessité un travail de concertation avec les habitants, mais plus encore avec les commerçants et les concessionnaires de réseaux pour que cet espace puisse s'orienter vers un aménagement à la tonalité résolument urbaine préservant des pratiques indispensables (publicité, livraison) et permettant d'accueillir des pratiques rendues jusque-là inappropriées (promenade, agrément).



MÂÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE SAINT-GERVAIS-SUR-MARE
MÂÎTRE D'ŒUVRE VINCENT CHAPAL ARCHITECTE
AVRIL EN MAI CÉCIL' MERMIER PAYSAGISTE
SERI BET

COÛTS
DES TRAVAUX : 1 832 000 €
DÉBUT DES ÉTUDES
2004
FIN DES TRAVAUX
2012

PRÉSENTATION DU PROJET

Saint-Gervais-sur-Mare, dans le Haut Hérault, est une ville d'environ 1000 habitants, à mi-distance de la montagne, déjà encaissée en une vallée lui donnant sa forme, celle d'une longue rue, aux hautes maisons serrées, qui s'étire le long de la rivière du Casselouvers.

On « traverse » Saint-Gervais.

Notre travail a consisté à trouver la mesure d'une relation entre la voie et la forme urbaine traversée, comment dans ce parcours trouver des seuils, des séquences et des arrêts, des interstices avec perspectives ou sans...

Aux contraintes des usages : voirie départementale, stationnements envahissants, trottoirs accessibles à tous, nous avons ajouté, par une autre nécessité : celle du plaisir du lieu, une distinction de matériaux selon ces usages, ainsi que, autre distinction, des fleurs qui s'insinuent entre les pavés au pied des arbres ou du mobilier urbain.

Ces détails rejoignent ainsi les lignes de force du paysage urbain de Saint-Gervais.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Une vision sur le long terme : après l'avis en amont du CAUE et de l'Agence Départementale des Routes définissant les grandes lignes du programme, une consultation de concepteurs a été lancée pour une étude préliminaire. Le but de l'étude était de pointer les interventions nécessaires pour requalifier l'ensemble de la traversée. Le dossier ainsi constitué permet à la commune de déposer ses demandes de financement. Une deuxième consultation a été ensuite lancée pour la suite du dossier (du PRO jusqu'à l'AOR). Les entreprises ont été choisies sur une tranche ferme et des tranches conditionnelles de travaux correspondant aux différentes phases budgétaires. Cette méthodologie permet d'avoir à la fois une cohérence d'ensemble et à la fois une possibilité de réajustement, le projet ayant le temps de mûrir côté maîtrise d'ouvrage comme côté maîtrise d'œuvre.



MÂTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE MÈZE
MÂTRE D'ŒUVRE ATELIER SITES CHRISTINE MUNOZ HERVÉ PIQUARD

COÛTS
1 000 000 €
DÉLAI DES ÉTUDES
1 AN
DURÉE DES TRAVAUX
7 MOIS

PRÉSENTATION DU PROJET

La requalification de l'esplanade du centre ville de Mèze est une transformation radicale des usages d'un lieu. À sa création, fin XIX^e siècle, la promenade et les activités commerciales s'imbriquent, puis peu à peu l'espace bascule vers un usage fonctionnel configuré pour la voiture, occultant alors toutes les autres pratiques. L'aménagement s'oriente vers un rééquilibrage et un partage de l'espace public, privilégiant une meilleure lecture spatiale. Le projet retrouve l'assiette originelle du lieu, de façade à façade et valorise la composition urbaine classique. Le travail de planimétrie gomme toutes les ruptures issues du dessin de voirie, afin de retrouver un espace entièrement disponible et confortable pour toute activité. Sur ses franges, le projet valorise le pied des façades et met en relation les espaces connexes avec l'esplanade.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

La volonté de la commune de Mèze s'est affichée au travers du projet de l'esplanade avec l'ambition de remettre au cœur du village la convivialité. Ce désir de retrouver un espace apaisé et confortable au centre ville s'oppose à la situation qui a prévalu depuis 30 ans. Cette exigence qualitative d'un espace ouvert à des pratiques diversifiées rencontre la résistance des commerçants focalisés sur la question du stationnement. Il faut alors rassurer en offrant des alternatives combinant différentes offres de stationnement (zone bleue, arrêt minute et revalorisation des autres aires de parking à proximité du centre). Une fois le projet réalisé, de multiples usages prennent le dessus valorisant ainsi l'esplanade (marché, jeux d'enfants, terrasses de café) et faisant disparaître ainsi les premières inquiétudes.

L'espace public doit être imaginé avec une certaine souplesse pour permettre la polyvalence du lieu, mais aussi avec une malléabilité au cours du temps...



MÂÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE MIREPOIX

MÂÎTRE D'ŒUVRE ATELIER ARCHITECTURE ET PAYSAGE (SYLVIE ASSASSIN ET BARTHELEMY DUMONS)

63-65, rue Jean Jaurès 09300 LAVELANET T 05 61 03 52 61 (86) F 05 61 03 52 97 M archi-paysage@wanadoo.fr

COÛTS

240 000 € HT
37,5 € HT/m²

DÉBUT DES ÉTUDES

DÉCEMBRE 2003

FIN DES TRAVAUX

AVRIL 2005

PRÉSENTATION DU PROJET

Mirepoix, magnifique bastide ariégeoise, souhaitait transformer un mail du XIX^e siècle situé sur les anciennes douves en un pôle de vie attractif, aisément appropriable par tous. Des séquences ludiques, propices à la détente ou commémoratives se suivent au fil de l'axe végétal : théâtre en plein air, labyrinthe, placette, aire de jeux et de pique-nique, jardin d'eau et jardin du souvenir. L'ouverture de la parcelle du Monument aux Morts en espace public sécurise la déambulation. Le site affirme sa contemporanéité tout en valorisant le patrimoine, soit concrètement (restauration du square XIX^e et de la fontaine de la Nation XVII^e), soit par des jeux et des dispositifs qui incitent le visiteur à explorer le territoire plus vaste de la Communauté de Communes. L'allée des Soupirs retrouve ainsi une dimension fédératrice et symbolique importante.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

C'est avant tout d'un ensemble de préoccupations sociales et culturelles dont est porteur ce projet grâce à la dynamique insufflée par la maîtrise d'ouvrage, une confiance réciproque et un désir partagé de faire sobre et inventif, la contribution d'associations, le choix du traitement architectural et urbain misant sur la restauration et la valorisation du patrimoine bâti ou paysager, l'appel à l'histoire des lieux et à la mémoire collective pour inviter à mieux connaître les richesses locales. Au plan économique et environnemental, le chantier a permis l'expression du savoir-faire d'entreprises locales, la mise en œuvre de matériaux naturels (pierre pyrénéenne, bois, sols perméables) et l'extension de la diversité végétale par de nouvelles plantations.

**PLACE CHAMPOLLION
PARVIS DU MUSÉE DES ÉCRITURES DU MONDE**

CARTE DES OPÉRATIONS N° 61



**échanges
urbains
2010**

CENTRE DES CONGRÈS TOULOUSE
JEUDI 9 DÉCEMBRE



MÂTRE D'OUVRAGE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FIGEAC CAJARC
CO-MÂTRE D'OUVRAGE COMMUNE DE FIGEAC
MÂTRE D'ŒUVRE PHILIPPE BERGÈS ARCHITECTE
SOTEC-INGÉNIEURIE

COÛTS
1 094 177 €
DÉLAIS
2 MOIS
TRÈVE ESTIVALE 8 MOIS

PRÉSENTATION DU PROJET

Laissée pendant des années à l'anarchie automobile, la place Champollion retrouve une nouvelle harmonie. Le nouveau musée des Ecritures du Monde trouve par la même occasion un parvis digne de lui. Ce nouvel aménagement redessine le profil de cette place à la géométrie triangulaire forte, où le dénivelé s'élève de 3,80m depuis le bas jusqu'au pied de la rue de Colomb. Les vis-à-vis de façades ont été réunis physiquement, par des lignes de pierre de lave, annonçant ainsi l'ascension vers le haut de la ville. Ces terrasses de villes maintenant constituées, desservent les rues, les ogives et les portes de ces façades habitées, visitées, et travaillées. Des remplissages de pavés de porphyre rouge brun voilent ces morceaux de place, effleurent la ligne en son centre et plongent discrètement vers les seuils de portes. En périphérie de la place, la ligne devient marche, alors qu'elle autorise et canalise le passage de la voiture suivant deux parcours précis. Un mobilier en acier corten et inox, spécialement dessiné pour la place, ponctue l'espace.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Il n'est pas nécessaire d'interdire la voiture pour donner une vocation piétonne à un espace. Il suffit de rendre mal à l'aise le conducteur quand il pénètre dans le lieu. Il n'est pas nécessaire de meubler de « bidules » et « bitoniaux » un espace pour qu'il existe. Nous sommes tous capables de nous approprier le vide.



MÂÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE LAUZERTE

MÂÎTRE D'ŒUVRE TONY ROUILLARD ARCHITECTE D E S A 82110 LAUZERTE

COÛTS

1 300 000 €

DÉLAIS

3 PHASES

2007 2009 2011

PRÉSENTATION DU PROJET

Du paréage de 1141, pour 200 maisons et de la fondation par Raymond VII de Toulouse, datant de 1241, il reste à Lauzerte, le tracé régulateur de la bastide dicté par le site.

La requalification des espaces publics de la ville « haute » s'est organisée en tenant compte de ce tracé.

Après la place, ce sont aujourd'hui les rues qui sont traitées en trois phases dont deux ont déjà été réalisées : la première en 2007, la seconde en 2009, la troisième en cours de réalisation.

Le projet s'inspire de la forte déclivité du site pour créer un rythme de découpage des trottoirs selon les courbes de niveaux et souligne la trame parcellaire par un marquage en pierre le long de la voirie.

Les circulations sont traitées dans leur intégralité en pavés de porphyre avec un caniveau central afin de créer une homogénéité.

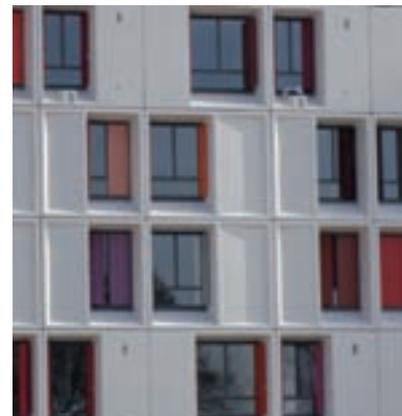
ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Le programme de requalification urbaine du village de Lauzerte montre que le travail sur le patrimoine peut dynamiser et fonder une mise en valeur contemporaine des espaces publics.

Le projet se distingue par le soin apporté au calepinage, au choix des matériaux et à leur mise en œuvre.

La voie de circulation a été prévue assez large pour laisser le plus de liberté possible sans qu'on ait besoin de matérialiser des places de stationnement.

Cette largeur reste constante sur l'ensemble du projet malgré l'inégalité de largeur des rues, les trottoirs absorbant la différence.



MÂÎTRE D'OUVRAGE GROUPEMENT PACT AQUITAINE BAGGIO
MÂÎTRE D'ŒUVRE OMHLM HSA BAYONNE

COÛTS
68 000 € HT
DÉLAI
7 MOIS

PRÉSENTATION DU PROJET

Renouvellement urbain et social d'un ensemble HLM construit en 1970 composé de 7 immeubles pour un total de 1 161 logements. Ancienne ZUP construite par Marcel Breuer, l'ensemble des Hauts de Sainte Croix connaissait depuis quelques années des difficultés de peuplement et de gestion.

La méthode du projet a élaboré un cœur de projet en croisant 5 facteurs clés, l'architecture et l'urbanisme, le peuplement, la capacité financière de l'organisme, la gestion des politiques d'attribution en fonction des demandes et du marché immobilier local. Le projet nécessitait un changement de perception de tous les acteurs locaux sur la place d'une résidence de 1 100 logements, accueillant 20% des habitants de la ville, des organismes HLM et de la population résidente et de la ville

La définition de nouveaux produits Habitat et logement équipés et modulables a été choisie pour générer une mutation sociale en 5 ans du quart de l'occupation, accompagnée d'une politique de réhabilitation des bâtiments, des espaces de circulation et des espaces publics. Une nouvelle politique de gestion des espaces commerciaux et d'image de pieds d'immeubles a été définie avec le projet urbain.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Faire connaître la véritable valeur architecturale de la résidence Breuer des Hauts de Sainte Croix à ses habitants et à l'ensemble de la population du BAB, patrimoine culturel pour faire évoluer l'image donc le peuplement et le rôle d'un ensemble HLM majeur, permet une remise en marché de la résidence et une place du logement social dans un véritable parcours attractif.



MÂÎTRE D'OUVRAGE GIP GPV COMMUNES DE BASSENS, LORMONT, CÉNON ET FLOIRAC

MÂÎTRE D'ŒUVRE UNE QUINZAINE OPÉRATEURS

COÛTS

±650 000 000 €

DÉLAI

2002 2012

PRÉSENTATION DU PROJET

Signé début 2001, le GPV allait évoluer en 5 conventions ANRU en 2005. Le projet global de territoire, cependant, qui fondait les interventions, s'appuie sur des éléments fédérateurs puissants : le tramway, le parc des Coteaux, un maillage d'équipements éducatifs et culturels, et une volonté partagée de permettre l'arrivée sur le territoire de populations nouvelles, socialement diversifiées. Revu en 2007 à l'occasion de l'appel à projet FEDER 2007/2013, puis en cette fin d'année 2010, le projet de territoire va permettre d'ancrer, plus étroitement, les quartiers Est bordelais à la ville centre en privilégiant la reconversion volontariste de la « plaine rive droite », entre fleuve et coteaux.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Au delà de l'efficacité, aujourd'hui prouvée, de travailler sur des échelles de territoire souples et adaptées aux problèmes à traiter, c'est toute la question d'une gouvernance intercommunale, à géométrie variable si nécessaire, qui est posée ici. Le second point est la nécessité de travailler en mode projet, de manière aussi décloisonnée que possible : dans une même collectivité, les différents services doivent fonctionner en pleine coordination. L'OPC urbain intercommunal utilisé ici a bien fonctionné à cet égard. Plus généralement, la question de l'intercommunalité au sein d'un « sous-territoire » de la communauté urbaine est posée.



MÂÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE TOULOUSE COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND TOULOUSE

MÂÎTRE D'ŒUVRE GERME & JAM

COÛTS

PARTENARIAT : 87 000 000 €
CONVENTION ANRU

DÉLAI

SCHÉMA DIRECTEUR ±2025
2014 : MISE EN ŒUVRE
OPÉRATIONNELLE

PRÉSENTATION DU PROJET

Quartier populaire de 60 hectares classé ZUS, Empalot a fait l'objet d'un concours d'urbanisme, lancé dans le cadre du Grand Projet de Ville en 2009 par la Mairie et le Grand Toulouse. Une concertation approfondie a été menée avec les habitants, afin d'élaborer avec eux le cahier des charges du concours.

Le projet retenu fin 2009 est celui de l'équipe d'architectes Germe et Jam, associée à plusieurs bureaux d'études spécialisés (paysagistes, infrastructures, circulation, programmation) et au sociologue M. Pons.

Le projet présente plusieurs points forts :

- démarrer la rénovation du quartier par la reconstruction d'un nouveau centre commercial, véritable cœur de quartier animé
- ouvrir Empalot sur deux axes, l'un Est-Ouest de la Garonne aux quartiers voisins de Niel et St-Agne, et l'autre reliant St-Michel au Nord et Poudrerie au Sud
- réaliser des transformations perceptibles (améliorer les espaces de vie aux pieds des immeubles, nouveaux logements et équipements publics, démolition de deux barres de logements)

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Le concours d'urbanisme d'Empalot a permis à la maîtrise d'ouvrage Ville de Toulouse / Grand Toulouse d'innover sur plusieurs points :

- le Maire de Toulouse a souhaité mettre en place une concertation large, approfondie, et sur la durée avec les habitants du quartier. Ceci a nécessité la définition d'un nouveau mode de concertation (« Commission Urbanisme / Habitat »), qui a permis d'associer les habitants à tous les stades du projet (du diagnostic au Jury de concours, en passant par la définition des grands axes du projet et la rédaction du cahier des charges) ;
- une procédure complexe et jusqu'alors non expérimentée en matière de marchés publics a été montée, puisque Empalot a fait l'objet du premier accord-cadre passé pour l'attribution de prestations de maîtrise d'œuvre urbaine par la Ville et le Grand Toulouse ;
- une réflexion est actuellement en cours sur la procédure opérationnelle à adopter pour répondre aux différentes problématiques du quartier et intégrer toutes les composantes du projet (montage commercial, opérations de logements, création d'équipements...).

**MÂÎTRE D'OUVRAGE** UNIVERSITE TOULOUSE II LE MIRAIL**MÂÎTRE D'ŒUVRE****MANDATAIRE****ASSOCIES****URBANE** 15, allées de Bellefontaine 31200 TOULOUSE**AARP ARCHITECTE** **ADDENDA DEVELOPPEMENT DURABLE** **SLH BET****COÛTS**

152 000 €

DÉBUT DES ÉTUDES

2009

FIN DES TRAVAUX

2014

PRÉSENTATION DU PROJET

L'université de Toulouse le Mirail correspond à l'hybridation d'un campus américain et du système de trame voulue par Candilis, Josic et Woods. Prévue pour 8000 étudiants, évoluant au fur et à mesure de la superposition d'intentions, elle a perdu sa cohérence initiale et n'est plus adaptée à l'accueil de près de 25 000 personnes.

Le principe de la restructuration de l'université a été de retrouver son ambition d'origine et de renouveler son image en s'appuyant sur ses caractères particuliers :

- Un site privilégié dans la ville, entre terrasse haute et basse de la Garonne, ouvert sur un parc de grande qualité mais peu utilisé
- Un campus urbain intégré à la ville nouvelle du Mirail, dont l'objectif jamais atteint était d'ouvrir l'université sur la ville, dessiné selon une densité horizontale alliant patios, dalle, portique béton, trame régulière et modulaire des bâtiments, passages couverts, jardin central.

Le nouveau campus du Mirail accueillera à terme 30% de surfaces en plus et constituera un quartier universitaire plus ouvert sur son environnement.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Le schéma directeur d'aménagement a nécessité un constant aller-retour entre la capacité du lieu et des bâtiments existants pour la prise en compte des nouvelles fonctions, la programmation et les attentes de tous les usagers de l'université, la mise en œuvre de procédures complexes : partenariat public privé, contrat de plan état région, partenaires institutionnels extérieurs, lien avec la ville de Toulouse et le projet urbain du Grand Mirail.

Le système de gestion d'un tel ensemble fait partie intégrante de la conception du schéma directeur : sous sol organisant l'ensemble des réseaux, volonté d'exemplarité sur le développement durable en travaillant un campus à énergie passive à terme, en supprimant les déplacements véhicules à l'intérieur du site.

La cohérence du projet sera assurée par la continuation de la trame initiale des espaces publics et le rapport équilibré entre réhabilitation de l'existant et extensions contemporaines.

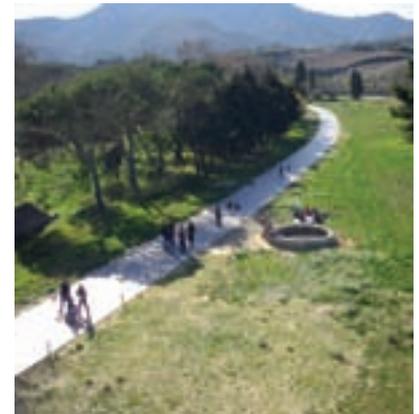
L'AVENIR D'UNE MÉMOIRE AMÉNAGEMENT DE L'ANSE DE PAULILLES

CARTE DES OPÉRATIONS N° 68



échanges
urbains
2010

CENTRE DES CONGRÈS TOULOUSE
JEUDI 9 DÉCEMBRE



MÂÎTRE D'OUVRAGE CONSERVATOIRE DU LITTORAL CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES
MÂÎTRE D'ŒUVRE ALEP PAYSAGISTE INCA ARCHITECTE

COÛTS
12 000 000 €

DÉBUT DES ÉTUDES
1998

FIN DES TRAVAUX
2008

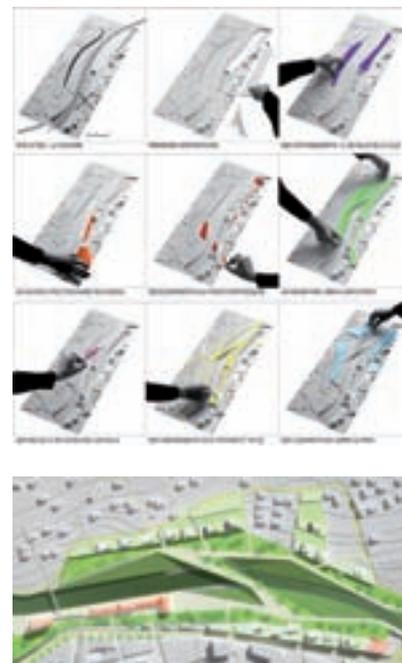
PRÉSENTATION DU PROJET

L'anse de Paulilles s'ouvre sur la plus belle plage sableuse de la côte rocheuse des Pyrénées-Orientales. C'est là qu'Alfred Nobel installe sa première usine de dynamite en 1870 et l'activité industrielle protège cette baie de l'urbanisation. La fermeture de l'usine en 1984 éveille alors des fantasmes immobiliers que les pouvoirs publics, qui classent le site en 1979, et les populations locales combattent farouchement. En 1998, les 32 hectares du site sont rachetés par le Conservatoire du Littoral. Leur réaménagement, porté par le Conservatoire et le Département des Pyrénées-Orientales (gestionnaire du site), est ambitieux, équilibré, tourné vers l'avenir.

Ambitieux parce qu'il ne s'agit pas d'aménager un espace inoccupé, mais la friche industrielle d'une activité polluante et dangereuse. Ambitieux puisque l'on rend au public une plage et un site magnifique qui lui étaient inaccessibles. Équilibré, le projet a évité l'écueil du mémorial comme celui de la table rase : on respecte la mémoire ouvrière, on rend hommage aux victimes des explosions, mais le site est en renaturation. Ce projet, largement nourri des apports du tissu associatif, a été appelé « l'Avenir d'une Mémoire ».

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Le site a ouvert ses portes au public en 2008. 10 ans ont été nécessaires pour élaborer et réaliser son réaménagement. Ce temps a permis aux passions de s'apaiser, au deuil de l'activité industrielle de se faire et d'aller vers l'épure, en écartant le spectaculaire (le musée Nobel), la brocante (les superpositions d'effets culturels), pour se concentrer sur des évidences : la présence de la mer, la trace industrielle, l'environnement naturel. Le projet a procédé par soustraction et a limité au minimum les apports extérieurs : seuls quelques bâtiments ont été conservés et réhabilités, les aménagements paysagers se sont limités au nécessaire, les perspectives ont été dégagées, l'existant a été mis en valeur, tant naturel (arbres et végétaux remarquables) que culturel (objets et bâtiments de l'usine), une scénographie a été créée, discrète mais efficace. Seuls 17 ha ont été réaménagés. Le temps sera à nouveau un bon conseil avant d'élaborer un projet sur les 15 ha restant.



MÂÎTRE D'OUVRAGE EUROPAN www.archi.fr/EUROPAN-FR **VILLE D'ALÈS** www.alescevennes.fr
MÂÎTRE D'ŒUVRE MUZ ARCHITECTURE **AUGUSTIN CORNET** **CHLOÉ DUFLOT** www.muzarchitecture.com

COÛTS
NON DÉFINI
DÉLAIS
NON DÉFINI

PRÉSENTATION DU PROJET

Inscrit en pied de coteau sur le site de l'ancienne gare de triage d'Alès, ce projet urbain a pour ambition de relier les deux rives des voies ferrées avec un nouvel éco quartier. Il porte un regard nouveau sur l'infrastructure ferroviaire d'Alès en proposant un grand parc urbain en forme de zig-zag, véritable entité unificatrice qui tire parti de la topographie du site. En se pliant, le sol du jardin permet de relier de façon douce les différentes parties de la ville en franchissant les voies sans pour autant les nier. Cette topographie artificielle est habitée par les multiples programmes qui animeront le centre-ville élargi autour du pôle d'échange multimodal : parking de 900 places, équipements qui accrochent le parc sur les quartiers adjacents et nouvelle offre de logements en lisière de parc. En reliant un chapelet d'espaces verts existants, ce projet crée une structure paysagère capable de guider le développement de la ville, de donner à voir ses emprises ferroviaires non pas comme une rupture mais bien comme une nouvelle centralité linéaire.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Un des enseignements majeurs est la possibilité d'affirmer, grâce à un projet urbain de grande qualité, une ambition et une volonté politique de changement d'image et d'inscription de la ville d'Alès dans le réseau des pôles urbains, économiques et culturels régionaux (Nîmes, Montpellier, Sète...). L'intelligence des concepteurs est d'avoir su en même temps mettre à distance du parc les voies ferrées, qui ne sont plus considérées comme une nuisance, et les mettre en scène comme un élément dynamique de construction du projet lui-même. Un autre enseignement porte sur la nécessité d'avoir une vision partagée de ce projet, d'ores et déjà engagée avec les propriétaires fonciers actuels du site (SNCF, RFF), comme gage d'aboutissement et de réussite.

**MÂÎTRE D'OUVRAGE** VILLE DE MONTPELLIER**MÂÎTRE D'ŒUVRE** ATELIER NEBOUP ARCHITECTE-URBANISTE AGENCE TER PAYSAGISTE**COÛTS**
ENTRE 200 ET 250 000 000 €**DÉBUT DES ÉTUDES**
COURANT 2013**DÉLAIS DES TRAVAUX**
30 À 50 ANS

PRÉSENTATION DU PROJET

Le quartier de la Restanque représente le plus fort potentiel de développement de la Ville pour les 30 prochaines années. Sur 140 hectares, le projet prévoit de transformer un ensemble d'entrepôts et d'ateliers en un quartier de près d'un million de m² de surface constructible, majoritairement des logements, mais également des commerces, des activités et des bureaux. Cette mixité est à la base même de la mutation de ce quartier, à l'origine zone « industrielle » des Prés d'Arènes.

Sur ce site, contigu au centre-ville, doté de fortes potentialités et d'une desserte exceptionnelle, (2^e et 3^e ligne de tramway), la Ville a engagé une opération de renouvellement urbain d'envergure permettant de garantir une qualité architecturale et urbaine à la hauteur des exigences d'un site stratégique, à l'échelle d'une centralité d'agglomération.

De nombreuses activités pourront être maintenues au travers de formes urbaines adaptées.

La cohérence de cette démarche repose sur un projet urbain ambitieux dont la conception est réalisée par un architecte urbaniste montpelliérain, Emmanuel NEBOU, qui assurera une coordination durant toutes les phases de réalisation de l'opération.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

L'intervention publique est apparue nécessaire, pour accompagner la mutation du site : en effet, la mise en œuvre d'une zone d'aménagement concerté permet d'introduire une mixité de formes, de fonctions, de garantir une qualité de mise en œuvre et d'imaginer une stratégie opérationnelle globale, pour cerner l'évolution de l'intervention de la Ville sur le long terme (environ 40 ans)

Sur un site de cet ampleur et compte-tenu de la durée prévisionnelle de l'opération, la Ville a décidé de ne pas se porter acquéreur de l'ensemble du foncier mais de concentrer son action sur la régulation des échanges par un phasage approprié et le développement d'un urbanisme négocié.

Compte-tenu du mode opératoire envisagé, le plan masse se devait d'être évolutif, adapté au découpage parcellaire actuel et attractif en proposant des nouvelles manières d'habiter tout en étant relativement dense.

Le projet de la Restanque décline une grille orthogonale qui a fait la démonstration de sa souplesse en termes de phasage et de capacité à concilier densité du bâti, ensoleillement des façades et intimité des usages.



MÂÎTRE D'OUVRAGE MUNICIPALITÉ DE DONOSTIA-SAN-SEBASTIAN
MÂÎTRE D'ŒUVRE SANTIAGO PEÑALBA MANU ARRUABARRENA ARCHITECTES
 MIKEL IRIONDO AVOCAT

COÛTS
NON COMMUNIQUÉ
DÉLAIS
2010 2020

PRÉSENTATION DU PROJET

Le P.L.U. de Donostia- San Sebastián (2010) propose un projet global pour les 10 prochaines années, pour une population de 190 000 habitants dans une métropole d'environ 400 000 et 13 Communes. Il fait le pari pour obtenir un continu urbain de ses quartiers pour mener à bout les projets de transformation urbaine de la vallée de l'Urumea, de régénération de la baie de Pasaia et de conception d'Auditx-Akular, Añorga et Zubieta. Le Plan prévoit 16 433 nouveaux logements pour un total de 1 000 000 et 1 200 000 m² pour des nouvelles activités économiques pour un total de 3 500 000. Une surface de 200 hectares est destinée au système général d'espaces verts et 400 hectares de zones publiques d'expansion sont prévues dans le milieu rural, 60% de la Commune, en une grande partie protégée.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Comprenant que la ville est le modèle mieux choisi pour l'établissement de la population, le P.L.U. cherche une ville :

- Avec une densité importante qui propose la transformation des milieux déjà urbanisés sans s'étendre trop, protégeant ainsi le milieu rural.
- Avec une importante occupation du sol qui facilite la continuité urbaine joignant ses quartiers par des itinéraires piétons et cyclistes sans barrières, qui raccordent les espaces publics, malgré les conditions orographiques.
- Avec un nouveau réseau de transport public en commun projeté à partir des infrastructures ferroviaires préexistantes.
- Une ville verte qui cherche une mixité sociale et d'usages appropriée, où l'urbanisme réserve un 60% de la nouvelle offre à des logements dont le prix est fixé.



MÂTRE D'OUVRAGE VILLE DE DAX
M. O. ASSISTANT CAUE 40
MÂTRE D'ŒUVRE AGENCE TER MG-AU PADE
 LEIBAR & SEIGNEURIN CABINET ILEX PAYSAGE & URBANISME SCE
 MUTABILIS ENCORE HEUREUX ANNE LEGOFF BETEM AQUITAINE ATELIER 59

COÛTS
 NON COMMUNIQUÉ
DÉLAIS
 10 20 ANS

PRÉSENTATION DU PROJET

Après le renouvellement municipal de 2008, la Ville de Dax a souhaité se donner les moyens d'une vision générale et cohérente de l'évolution urbaine et environnementale du centre-ville. Ce projet s'inscrit dans le projet d'agglomération dacquoise.

Les objectifs généraux suivants ont guidé la démarche :

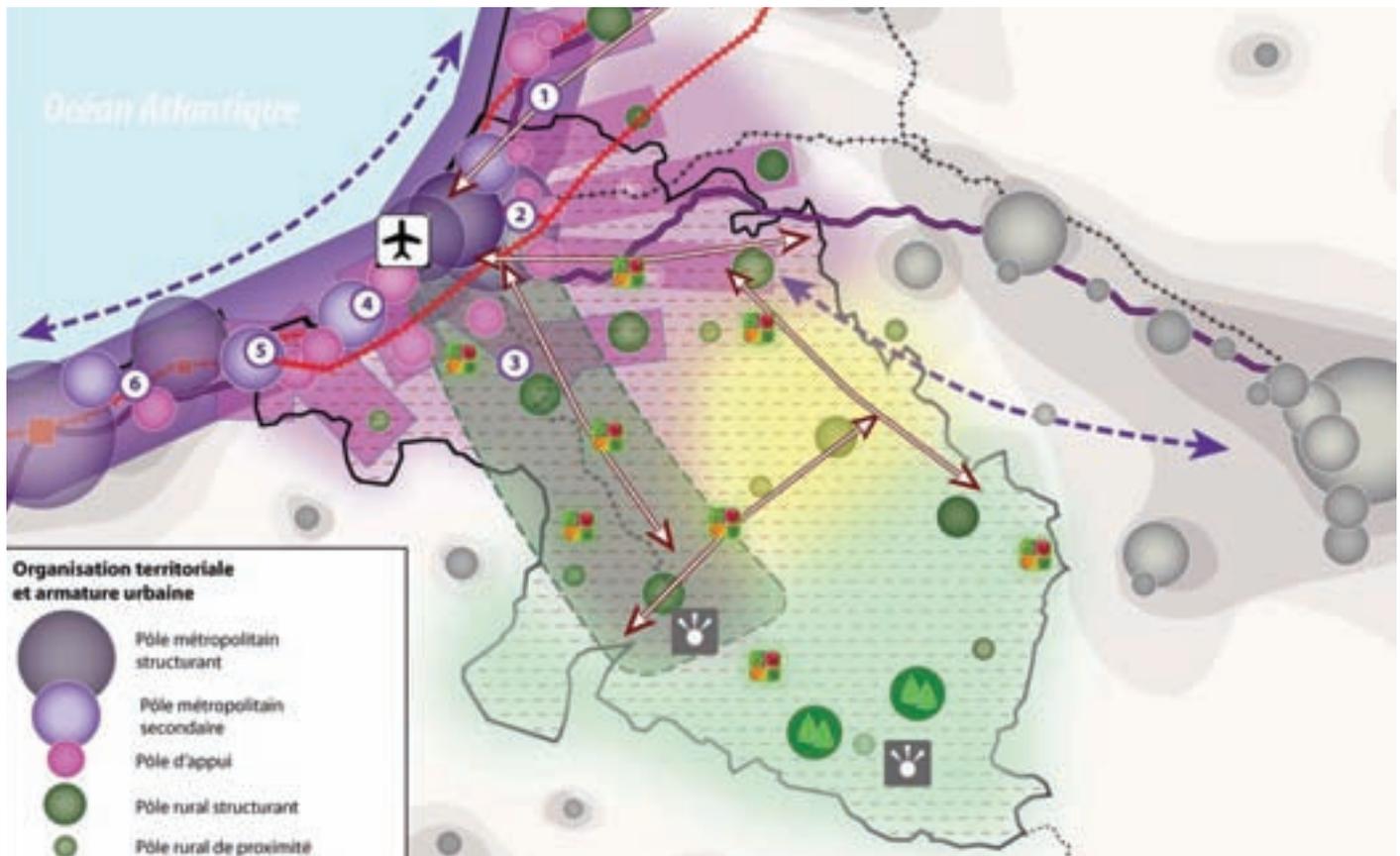
- Donner une vision nouvelle du cœur historique de la Ville ;
- Revaloriser le rôle fondateur du thermalisme pour la cité ;
- Permettre un positionnement contemporain du centre Ville, permettant de redynamiser le tissu économique et répondant aux préoccupations de développement durable.

Le périmètre défini était celui du centre historique à l'intérieur des cours, protégé par la ZPPAUP, mais également le quartier du Sablar sur la rive droite de l'Adour.

La démarche d'étude de définition s'est déroulée pendant 9 mois, mobilisant en simultané 3 équipes pluridisciplinaires.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Les équipes ont eu trois approches bien différentes et originales. D'une manière générale les trois équipes ont exprimé un esprit commun pour une vision de DAX de demain.



MÂÎTRE D'OUVRAGE CONSEIL DES ÉLUS DU PAYS BASQUE
MÂÎTRE D'ŒUVRE AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE & PYRÉNÉES

COÛTS
1 000 000 €
DÉLAIS
3 ANS

PRÉSENTATION DU PROJET

Cette démarche prospective et stratégique se déroule en 3 phases

En 2009, le travail s'est focalisé sur les principaux enjeux du Pays Basque et sur la diversité des aspects qu'il convient d'intégrer dans une démarche d'aménagement se voulant durable. Elle s'est concrétisée par l'organisation d'un colloque national.

En 2010, une nouvelle étape, intitulée « dessine-moi le Pays Basque de demain », réunit trois groupements d'experts – dont les chefs de file sont Acadie, Alphaville et RCT – pour soumettre des idées d'aménagement innovantes, et en particulier pour aider à voir et à comprendre :

- les potentialités et les contraintes dont le territoire est porteur à 20-30 ans,
- les enjeux stratégiques et prospectifs pour un Pays Basque qui jouerait l'excellence en matière d'aménagement et de développement durable,
- les formes possibles d'un aménagement durable de l'espace.

En 2011, les élus du territoire chercheront à s'accorder sur une charte d'aménagement durable du Pays Basque.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Les équipes proposent des scénarios d'organisation ou des processus de gouvernance pour pallier les risques encourus : fragmentation de la gouvernance, éparpillement des acteurs, dégénérescence environnementale, isolement...

Les concepts proposés font « système ».

Les concepts sont différenciés mais ils se recoupent sur la manière de dessiner le Pays Basque de demain. Ils sont autant d'éléments de cohésions potentiels :

- La métropole est proposée, impliquant de s'affranchir des limites institutionnelles et nécessitant des aménagements de grande ampleur.
- La mobilité et l'accessibilité sont des leviers de l'aménagement qui se conjuguent avec le développement urbain à toutes les échelles.
- L'armature urbaine hiérarchisée, maillée de polarités équipées, est une condition tout aussi nécessaire, qui amène à la densification et à de nouvelles formes urbaines.
- L'organisation du rapport entre les espaces urbanisés, naturels et agricoles est une des priorités.



CARTE DES OPÉRATIONS N° 74

**MÂÎTRE D'OUVRAGE** VILLE DE MONT-DE-MARSAN**MÂÎTRE D'ŒUVRE** PLU ALPHAVILLE, 20, boulevard de Sébastopol 75004 PARIS
PLAN DE RÉFÉRENCE DES 3 RIVIÈRES**MANDATAIRE ASSOCIÉS** JULIETTE FAVARON PAYSAGISTE URBANISTE 28, rue Teulière 82000 MONTAUBAN
MARION SARTRE ARCHITECTE DU PATRIMOINE 17, rue Idrac 31000 TOULOUSE**COÛTS**
NON COMMUNIQUÉ**DÉLAIS**
DEPUIS 2009**PRÉSENTATION DU PROJET**

Anticipant le désenclavement futur de la ville avec l'arrivée programmée de la LGV et de l'autoroute A65, la nouvelle municipalité s'est engagée dans une réflexion urbaine ambitieuse. Au travers d'une vision globale de son territoire, elle a mis en place une véritable stratégie soucieuse de maîtriser l'urbanisation à venir, de consolider les quartiers existants et de retrouver un dynamisme et de confirmer la convivialité autour de la valorisation de la singularité Montoise. Clairière au sud de la forêt des Landes, rivières sauvages ou humanisées, presque île médiévale, ancienneté portuaire, cités-jardins et bois habités, ville de *ferias* et de sculptures ; Mont-de-Marsan porte autant de motifs vecteurs de sens et de cohérence pour la mise en œuvre de la ville de demain. Au travers du PLU, du projet ANRU et du plan de référence des espaces publics autour des 3 rivières, la ville a engagé des réalisations majeures et a adopté une attitude volontariste de reconquête de son patrimoine.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Une ambition commune partagée autour d'une équipe de projet resserrée, composée d'élus, de techniciens, d'un architecte conseil de la ville, d'équipes pluridisciplinaires travaillant simultanément et transversalement sur les différentes échelles et problématiques de la ville de demain. Ce socle transversal de réflexion, de conseil et d'écoute a permis la mise en place d'une véritable synergie de compétences, où, dans une unité de lieu, de temps et d'action, la prospective est au service de l'expérimentation et des aménagements d'espaces publics.



MÂÎTRE D'OUVRAGE COMMUNE DE GRUISSAN
MÂÎTRE D'ŒUVRE AGENCE URBAINE

COÛTS
NON COMMUNIQUÉ
DÉLAIS
2007 À 2010

PRÉSENTATION DU PROJET

Commune du littoral audois de 4 500 jusqu'à 70 000 habitants en période estivale, proche de l'agglomération narbonnaise. Le projet sort du champ traditionnel du patrimoine et en montre la diversité. L'étude permet de considérer de manière équivalente la valeur patrimoniale du village enroulé autour du château (monument historique inscrit), le quartier des chalets sur pilotis de la plage hérité des pratiques balnéaires installées depuis la fin du XIX^e siècle, le quartier récent du port érigé par la mission Racine d'aménagement du littoral. Les paysages d'étangs, de salins, de versants sont intégrés de manière à compléter le site classé de La Clape, les abords de la grotte classée de la Crouzade, et ceux du canal de la Robine (site classé et site Unesco intégré au Canal du Midi). L'intérêt repose dans la diversité et le voisinage qu'entretiennent ces patrimoines architecturaux, urbains, paysagers et ethnologiques...

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

L'enjeu de la ZPPAUP est de réajuster les territoires de protection en fonction des enjeux patrimoniaux partagés par les élus, les habitants et les autorités compétentes en matière de patrimoine. L'enseignement du projet est bien l'élargissement de la perception patrimoniale :

- pour la collectivité en dépassant le site du « vieux village »
- pour les services compétents en matière de protection du patrimoine en intégrant des dimensions urbaines d'ensemble comme pour les quartiers des chalets et du port.

Le lien entre architecture, forme urbaine et paysage est reconnu : jardins, étang, cultures, vignes et parcours pour le village ancien ; lido, plage, jetée, canal et rapport au sol public pour le quartier des chalets ; couvert végétal des pins, continuité d'espaces publics et jardinés, port et quai pour le quartier du Port...

L'importance du jeu des acteurs démontre l'intérêt de cette procédure négociée entre collectivité, SDAT, DRAC avec l'appui des membres de la CRPS.



MÂÎTRE D'OUVRAGE COMMUNE D'ALIGNAN-DU-VENT

MÂÎTRE D'ŒUVRE

MANDATAIRE

AGENCE TORRES BORREDON ARCHITECTE URBANISTE

JÉRÔME CLASSE GÉOGRAPHE PAYSAGISTE KARL PETERSEN URBANISME RÉGLEMENTAIRE

ECTARE BET ENVIRONNEMENT

COÛTS

NON COMMUNIQUÉ

DÉLAI

9 MOIS

PRÉSENTATION DU PROJET

Alignan-du-Vent est une commune d'environ 1100 habitants, située à 10 minutes de Pézenas et une demi-heure de Béziers. Une croissance rapide, entre 1990 et 2009 a modifié le profil de ce village viticole structuré autour de son cœur de bourg médiéval concentrique.

L'étude permettra à la commune de poursuivre son développement de façon plus raisonné et harmonieux, en définissant les paysages urbains et naturels dans lesquels elle va croître et évoluer dans les années à venir et sera le support de la mise en place du futur PLU.

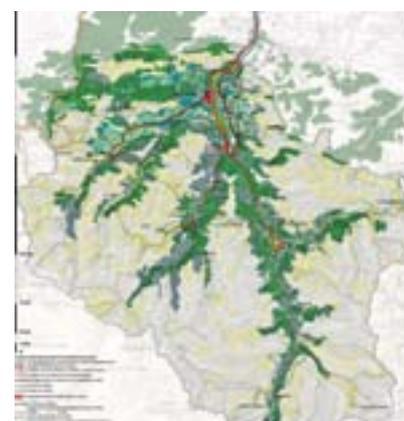
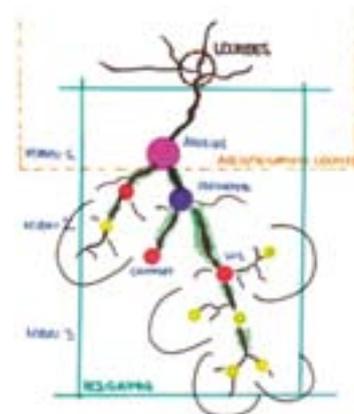
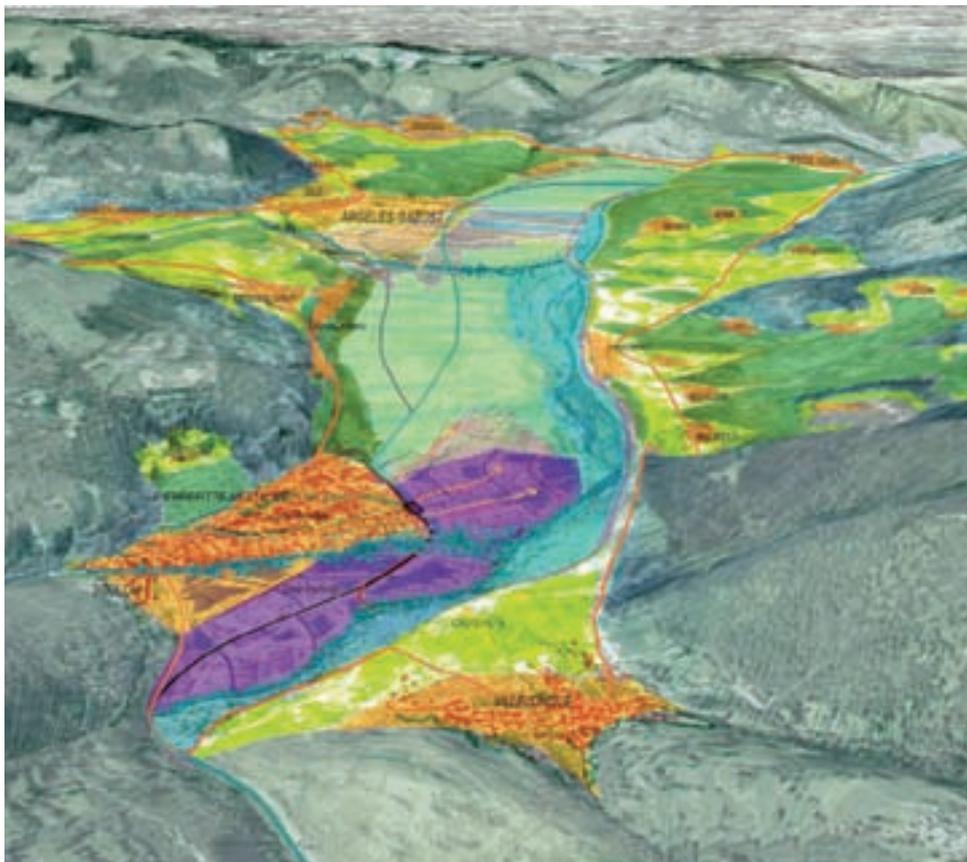
Les actions à conduire pour retrouver et pérenniser un équilibre entre paysage urbain et naturel se sont portées simultanément sur tous les aspects, paysage, déplacements, nouveaux quartiers, centre bourg et espaces publics. La qualité globale ne pouvant émaner que de leur équilibre retrouvé, en révélant la dynamique sociale ressentie et les potentiels bâtis et paysagés relevés

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Ce fut l'occasion de définir un projet à partir du grand paysage, en définissant d'abord les enjeux territoriaux, au travers de la gestion du territoire agricole, de l'aménagement de promenades, puis les entrées de ville et les franges urbaines, liées à la mise en place de nouveaux quartiers, pour finir par un travail sur les espaces publics et le renouvellement du centre bourg.

Nous avons identifié 2 thématiques majeures : les liaisons, qu'elles soient celles entre bourg et campagne ou entre nouveaux arrivants et habitants de longue date, et la mise en valeur du patrimoine comme support de développement entre autre touristique.

Le plan de référence décrit ainsi comment le potentiel de développement d'Alignan-du-vent se situe autant dans la densification de l'existant, que dans le renouvellement du bourg médiéval, le renforcement des zones existantes ou la création d'un quartier autour d'un éco-parc sportif intercommunal.



MÂTRE D'OUVRAGE DIRECTION DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DES PAYSAGES (M.E.E.D.D.M.)

MÂTRE D'ŒUVRE ALAIN MARGUERIT ATELIER DES PAYSAGES
ARNAUD TRESVAUX DU FRASVAL SOBERCO ENVIRONNEMENT
ATELIER PASCAL GONTIER ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE CONSEIL

COÛTS
POUR LES 2 OPÉRATIONS
300 000 €

DÉLAIS
18 MOIS

PRÉSENTATION DU PROJET

En 2007 trois sites présentés par des élus en intercommunalité (Hautes-Pyrénées, Lozère et Jura) furent sélectionnés par le M.E.E.D.D.M. pour expérimenter la démarche « Atelier Montagne ». Conçu comme un espace privilégié d'expérimentation, d'ouverture et d'échange pour interroger à partir d'exemples concrets de territoires, le devenir des zones de moyenne montagne dans un contexte de mutation, l'Atelier Montagne a mis à disposition des collectivités et des services de l'État, une équipe pluridisciplinaire regroupant un paysagiste-urbaniste, un architecte, un économiste et un environnementaliste, pour les accompagner dans un partenariat renouvelé de projet. La stratégie territoriale de développement durable élaborée a fait émergé des scénarii de développement, traduits dans une feuille de route déclinant les actions dans le temps, à mettre en œuvre en concertation.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

L'Atelier Montagne a expérimenté une démarche en trois étapes permettant de dessiner un projet global :

- 1 Comprendre les enjeux du territoire et se positionner pour élaborer une stratégie territoriale,
- 2 Recueillir les projets en cours et spatialiser le projet de territoire par des scénarii de développement (paysage de demain dessiné par les élus et les acteurs),
- 3 Partager politiquement le projet global et transmettre aux acteurs et habitants.

Les stratégies de développement durable élaborées fédèrent les communes et les intercommunalités autour d'une vision partagée et solidaire de leur avenir. La coopération initiée entre les différents acteurs et partenaires se poursuit dans leur mise en œuvre qui se traduit aujourd'hui par une candidature au Pôle d'Excellence Rurale (Pyrénées), l'élaboration d'un PLU intercommunal (Lozère), ...



MÂTRE D'OUVRAGE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION
AMÉNAGEUR SERM (SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE)
MÂTRE D'ŒUVRE GROUPEMENT MAÎTRISE D'ŒUVRE HORS-CHAMPS URBANISTES PAYSAGISTES ARCADIS BET VRD
 RUDY RICCIOTTI ARCHITECTE-URBANISTE COORDINATEUR ET CONCEPTEUR

COÛTS
 DE L'OPÉRATION : 15 000 000 €
DÉBUT DES ÉTUDES
 2009
DÉBUT DES TRAVAUX
 2011

PRÉSENTATION DU PROJET

Un nouveau site, en entrée d'agglomération, du développement économique montpelliérain

L'activité dans un quartier de ville : À l'entrée Est de l'Écocité, en prolongement du pôle économique existant, Montpellier Agglomération a confié le soin à la SERM de proposer une nouvelle offre pour l'installation d'entreprises à haute valeur ajoutée, dans un site de grande qualité paysagère, qui bénéficiera à terme d'une desserte exceptionnelle. Pour amorcer cette nouvelle opération, la SERM réalise un incubateur labellisé BBC (MIBI) qui vise à faciliter l'implantation d'entreprises à fort développement à l'export.

Une densité qui préserve l'espace « campagne ». Ce quartier développe, autour du futur tramway, une urbanisation d'îlots denses, la libération de 11 ha de campagne préservant la visibilité du domaine viticole voisin. Ilots, voies, rues, ruelles, places et parc constituent ce morceau de ville, qui réintègre la campagne cultivée dans un grand parc public. **Les espaces techniques valorisés.**

La gestion alternative des eaux pluviales, formalisée à travers un réseau de noues, de bassins de rétention et d'écroulement de la rivière, s'inscrit en accompagnement des activités agricoles et de l'identité patrimoniale du site.

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

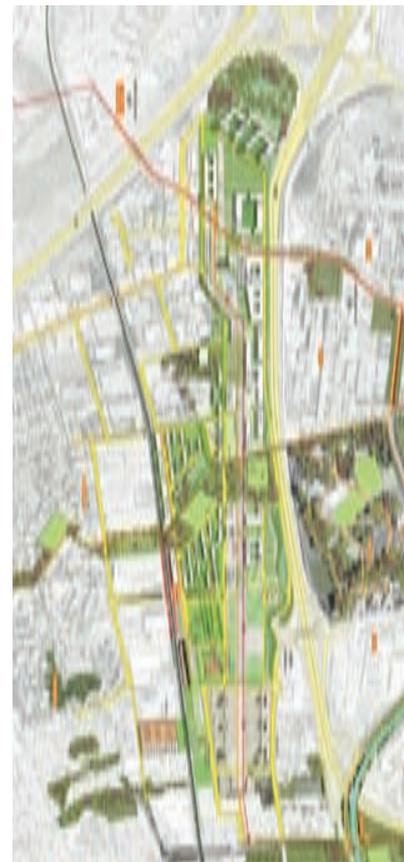
Zone d'activités : les limites du zoning

La variété dans la composition des zones d'activités méritent d'être considérée, en regard de la périçité constatés des espaces urbains monofonctionnels. La forme urbaine du projet, conçue en partenariat avec les acteurs de la construction, répond à cet enjeu, en ménageant dans le temps une possible adaptation de la programmation.

Mixité sociale : entre idéalisme et réalité, une approche à réinterpréter

La mixité sociale n'est pas à associer de façon systématique au logement. Elle est à l'œuvre dans le travail, le loisir, la culture, les espaces et équipements publics, ainsi que dans les espaces d'interface entre les quartiers.

Mixité fonctionnelle, support d'un urbanisme équilibré
 La mixité fonctionnelle peut être introduite par une variété de programmes utiles pour les habitants et les employés du site. Cette proximité spatiale donne lieu à la constitution d'espaces de transition et de rencontre qui permettent le brassage et la mise en relation.



MÂTRE D'OUVRAGE COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE

MÂTRE D'ŒUVRE SEURA OLM ARCADIS

COÛTS
BILAN FINANCIER EN COURS
DE CONSOLIDATION

DÉLAIS
1^{er} BÂTIMENT :
1^{er} SEMESTRE 2013
DURÉE MAÎTRISE D'ŒUVRE :
10 ANS.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet vise à inscrire le développement toulousain à l'échelle européenne en affirmant un campus urbain européen. La cohérence urbanisme/déplacement est une dimension essentielle du projet à laquelle s'ajoutent des préoccupations sociales et environnementales fortes : lien et mixité sociale, diversification des fonctions urbaines, développement de nouveaux secteurs d'emploi, gestion des temps de vie, approche paysagère et intégration de la biodiversité, limitation de la participation au réchauffement climatique, gestion de l'environnement acoustique, gestion du cycle de l'eau. Le programme prévoit la création d'environ 1500 logements ainsi que l'aménagement d'espaces publics comme la piste dans et hors section inscrite aux monuments historiques, l'espace public autour des bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques, les espaces plantés autour du château Raynal, la place commerciale, le parc et le forum. Des locaux d'activités sont également programmés : 10 000 m² SHON, enseignement/recherche : 42 000 m² SHON, bureaux : 60 000 m² SHON. Enfin, des équipements collectifs seront créés : espace Mémoire de l'Aéropostale, école, maison de retraite et transports collectifs...

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Les investissements publics et privés réalisés notamment dans le cadre du Plan Toulouse Campus et du Grand Emprunt, vont pouvoir générer un effet de renouvellement et de requalification sur l'ensemble des quartiers riverains. Afin d'anticiper, la Communauté Urbaine à construire un projet cohérent, à l'échelle de l'ensemble de son territoire Sud Est. Il s'agit donc de mener des études de programmation et de projets urbains qui mettent en relation plus de 1000 hectares dans le cadre du projet Plaine Campus. Le site de Montaudran Aérospacium, légitimé par la proximité immédiate du complexe scientifique existant, impose de travailler de manière partenariale avec notamment le PRES, la Région et les acteurs économiques. La Communauté Urbaine tend ainsi, de manière partenariale, à faire pénétrer la ville dans le campus et réciproquement. Elle concrétisera progressivement les résultats des démarches dans les montages opérationnels et les documents d'urbanisme. Ainsi, l'appréhension des diverses problématiques (paysage, déplacement, énergie,...) liées à la reconversion du site de l'ancien aérodrome trouve des solutions que seul le changement d'échelle permet de faire émerger.



échanges urbains 2010

JEUDI 9 DÉCEMBRE
CENTRE DES CONGRÈS TOULOUSE

DEUXIÈMES RENCONTRES INTERRÉGIONALES D'URBANISME

AQUITAINE

MIDI-PYRÉNÉES

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ESPAGNE

REMERCIEMENTS

À NOS PARTENAIRES, AUX BÉNÉVOLES, AUX INTERVENANTS ET AUX PARTICIPANTS.
RENDEZ-VOUS POUR LA PROCHAINE ÉDITION.

Liste des participants

NOM Prénom	Organisme	Fonction	Email
ALASSET Sylvain	AUAT	Chargé d'études	salasset@auat-toulouse.org
ALAZARD Vincent	MAIRIE DE LAGUIOLE	Maire	
ALBASI Pierre	INGEROP	Directeur Agence	ingerop.toulouse@ingerop.com
ALBOUY Céline	PARCOURIR	Etudiante	celine.albouy@aliceadsl.fr
ALIAGA Michel	CAUE 11	Architecte	caue.aude@gmail.com
ANGLADE Joëlle	MAIRIE DE PERPIGNAN	Conseillère Municipale	
ANNEZO Guillaume	ECOLE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE	Etudiant	annezo.guillaume@gmail.com
ARMAND Jean-Claude	CONSERVATOIRE LITTORAL	Délégué Régional	Jc.Armand@conservatoire-du-littoral.fr
ARRUABARRENA Y SANTI PENALBA Manu		Architecte	maysp@arquinox.es
ASSANELLI Warda	AUAT	Architecte	wassanelli@auat-toulouse.org
ASSASSIN Sylvie	ATELIER ARCHITECTURE & PAYSAGE	Architecte	archi-paysage@wanadoo.fr
ASTRUC Mireille	VILLES ET PAYSAGES	Chef d'agence	toulouse@villesetpaysages.fr
BALAS Christophe	PROJET 310	Architecte	architectes@projet310.fr
BARCELO COUDERT Sylvie	RURAL CONSEIL		ruralconseil@wanadoo.fr
BARRET Estelle	CAP TERRES	Chef de projet	ebarret@cap-terre.com
BARSACQ Graziella	ATELIER PAYSAGE	Paysagiste	graziella.barsacq@wanadoo.fr
BAYARD Hervé	MAIRIE DE MONT DE MARSAN	Adjoint au Maire	
BAZIN Bertrand	RIVIERE ENVIRONNEMENT	Chargé d'études	re.bazin@orange.fr
BENEVENT Catherine	MAIRIE DE LORMONT	Responsable Pôle Paysages Urbains	catherine.benevent@ville-lormont.fr
BENYAHIA Daniel	CUGT	Président Commission Projets Urbains	
BERDALLE Philippe		Architecte	philippeberdalle@wanadoo.fr
BERGES Philippe		Architecte urbaniste	philippeberges@phba.fr
BERTAINA Jacqueline	PARCOURIR	Architecte Urbaniste	jacqueline.bertaina@reseau-parcourir.eu
BERTHELOT Romain		Etudiant	romain.berthelot@gmail.com
BLASCO Fabien	CA MONTPELLIER	Directeur Adjoint	s.arnoux@montpellier-agglo.com
BODOIRA Pierre	SETOMIP	Chargé d'études	p.bodoira@setomip.fr
BOICHOT Anne-Laure		Architecte	annelaure@alboichot-architecte.fr
BONNEL Thierry	BONNEL GUENERET ASSOCIES	Géomètre expert Urbaniste OPQU	thomas.bonnel@geometre-expert.com
BONNIFET Marie	AUAT	Chargée d'études Principale	mbonnifet@auat-toulouse.org
BORREDON Laurence	AGENCE TORRES BORREDON	Architecte	agencejtlb@free.fr
BOUGRIANE Sarah	ECOLE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE	Etudiante	sarah.bougriane@gmail.com
BOUIS Michèle	CAUE 34	Directrice Ajointe	michele.bouis@caue34.fr

NOM PRÉNOM	Organisme	Fonction	Email
BOULOT Régis	URBANE	Architecte	r.boulot@urbane.fr
BOUREAU Pascal	MAIRIE DE BLAGNAC	Adjoint au Maire	
BOUZAT Jean-Marie	CAUE 31	Chargé d'études	
BRET Philippe	CAUE 32	Chargé d'études	caue32@wanadoo.fr
BRILLET Françoise	MAIRIE DE MONTGISCARD	Chargée de mission	francoise.brillet@montgiscard.com
BROCHET Christophe	ALTAREA COGEDIM	Directeur Général	cbrochet@cogedim.fr
BROUILLET Audrey			audrey.brouillet@wanadoo.fr
BÜHLER Bernard	AGENCE BÜHLER	Architecte	
BUISSON Philippe	INGEROP	Chef du service Infrastructures	ingerop.toulouse@ingerop.com
CABROL Yann	AUAT	Chargé d'études	ycabrol@auat-toulouse.org
CABROLIER Pascale	TURBINES	Urbaniste	agence.turbines@wanadoo.fr
CADARS Françoise	K&B	Directeur des opérations	fcadars@ketb.com
CAHUZAC Françoise	CAUE 12	Architecte-Urbaniste	f.cahuzac@caue-mp.fr
CAILLERET Elise	CAUE 46	Chargée d'études	eccaue46@orange.fr
CAMBON Pierre	GRAND TOULOUSE		pierre.cambon@mairie-toulouse.fr
CAMBRA Martine	MAIRIE DE GRENADE	Responsable service urbanisme	m.cambra@mairie-grenade.fr
CANIZARES Louis	DESSEIN DE VILLE	Architecte urbaniste	louis.canizares@dessein-de-ville.com
CAO Hai Son	Agence PUYO		agence-puyo@club-internet.fr
CAROT Catherine	MAIRIE DE RAMONVILLE	Directrice Urbanisme	catherine.carot@mairie-ramonville.fr
CASSORET Grégory	GRAND TOULOUSE		gregory.cassoret@grandtoulouse.fr
CASTERA Yvan	AUAT	Directeur des Etudes	ycastera@auat-toulouse.org
CAUDRON Damien	AUDAP	Directeur Général	contact@audap.org
CAUHOPE Marion	DREAL MIDI-PYRENEES	Animatrice Agence en Réseau	marion.cauhope@developpement-durable.gouv.fr
CAUNEZIL Cynthia	AGENCE TORRES BORREDON	Dessinatrice	agencejtlb@free.fr
CAYRE Didier		Paysagiste	didiercayre@yahoo.fr
CAZENOVE Elyse	SETOMIP	Chargée d'Opérations	e.cazenove@setomip.fr
CHABBAL Dominique	OTCE		
CHAMAYOU Hélène	MAIRIE DE MONTPELLIER	Chef du bureau d'études	Helene.CHAMAYOU@ville-montpellier.fr
CHAVANNE Philippe	ATELIER JAM	Architecte	atelier.jam@wanadoo.fr
CHAZELLE Vivien	SETOMIP	Etudiant	v.chazelle@setomip.fr
CHIBAUDEL Florence	APULR	Architecte urbaniste	florence.chibaudel@wanadoo.fr
CLASSE Jérôme	ATELIER 6POINT1	Paysagiste	jerome.classe@atelier6point1.com
CODERC Florence	FCCH	Architecte urbaniste	fcch31@free.fr
COHEN Clément	GRAND TOULOUSE	Directeur	clement.cohen@grandtoulouse.fr
COLAS Loic	CUGT	Chef de projet	Loic.COLAS@mairie-toulouse.fr
COMBALBERT Florence	TRAVERSES	Urbaniste	traverses.urbanisme@wanadoo.fr
COMBES Laurent	SERM	Responsable secteur	laurent.combes@serm-montpellier.fr
CONTART Patrice	AUAT	Architecte-Urbaniste	pcontart@auat-toulouse.org
CORNET Augustin	MUZ ARCHITECTURE	Architecte	contact@muzarchitecture.com
COSTA Adrienne	Adrienne Costa ARCHITECTURE	Architecte	adcosta66@orange.fr
COTHIAS Agnes	CNFPT	Responsable formation	agnes.cothias@cnfpt.fr
COUSTALAT Matthieu	URBANE	Architecte	m.coustatat
CURE Sylvie	CAUE 12	Architecte	s.cure-12@caue-mp.fr
DACHARY Inaki	POLYGONUM Paysages	Paysagiste	i.dachary@polygonum-paysages.com
DALADOIRE Stéphane	BONNEL GUENERET ASSOCIES	Urbaniste	s.daladoire@bonnel-gueneret.fr
DANIEL Bertille	SYNDICAT MIXTE MIDI-QUERCY	Chargée de mission	bertille.daniel@info82.com
DE HOYM DE MARIEN Gabriel	DE HOYM DE MARIEN SARL	Architecte	gabriel.demarien@wanadoo.fr
DE LARQUIER Bertrand	SEM CONSTELLATION	Directeur	sandrine.garcia@semconstellation.fr
DE LAVAISSIERE Marie-Hélène	CAUE 31		delavaissiere@caue31.org
DE REDON Sabine	AMIDEV	Chargée d'études	amiddev@orange.fr

NOM PRÉNOM	Organisme	Fonction	Email
DE SEVERAC Emmanuel	SETOMIP	Directeur Général Délégué	
DELACROIX Jacques	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	Chef de service	jacques.delacroix@eau-adour-garonne.fr
DERRIEN Sophie	SCE	Responsable Agence Toulouse	toulouse@sce.fr
DESPRE Manuel	DESPRE ARCHITECTES	Etudiant	manuel@despre-archi.com
DIGUET Arnaud	SERM	Responsable de secteur	arnaud.diguet@serm-montpellier.fr
DREUE Gabriel	ECOLE PAYSAGE BORDEAUX	Etudiant	gabriel.dreue@gmail.com
DUBANCHET Cécile	CCI	Responsable Aménagement du Territoire	c.dublanchet@toulouse.cci.fr
DUBOIS Caroline	URBACTIS	Paysagiste	cd@urbactis.eu
DUBOIS Sébastien	D'une ville à l'autre	Paysagiste	contact@dunevillealautre.fr
DUBOS Marc	CAUE 40	Directeur d'Etudes	marc.dubos@caue40.com
DUFAUD Thersile	AR 357	Architecte	ar357@free.fr
DUFOURG-CAMOUS Henriette	MAIRIE DE LORMONT	Adjoint au Maire	h.dufourg@orange.fr
DUNAC Nathalie	SETOMIP	Responsable secteur renouvellement urbain	n.dunac@setomip.fr
DUPIN Pierre	MAIRIE DAX	Technicien supérieur	pdupin@dax.fr
DUPUIS Damien	AUAT	Architecte-Urbaniste	ddupuis@auat-toulouse.org
DUTRAY Claire		Paysagiste Urbaniste	cdutray@yahoo.fr
DUVAL Lilian	Agence LD2A	Architecte	agenceld2a@gmail.com
EL AHDAB Jean-Marc	S.E.T.i	Président Directeur Général	seti@seti.fr
ELHUYAR Jean	OMHLM Bayonne et Habitat sud atlantique	Directeur	
ENJALBAL Pierre		Architecte	enjalbal@wanadoo.fr
ESCAUTIER Marie	URBANE	Architecte	m.escautier@urbane.fr
ESTIVALS Martine	CA ALBIGEOIS	Directrice Générale Adjoint	
FALIP Jean-Luc	MAIRIE DE SAINT-GERVAIS SUR MARE	Maire	mairie-saintgervaisurmare.fr
FANLO GRASA Esther	MAIRIE LERIDA	Directrice Environnement	efanlo@paeria.es
FAVAREL Françoise	URBANE	Architecte-Urbaniste	f.favarel@urbane.fr
FAVARON Juliette		Paysagiste	juliette.favaron@wanadoo.fr
FERRO Sylvie	SERM	Directeur opérationnel	
FILLOLA Alain	MAIRIE DE BALMA	Maire	
FOURCADE Maite	PAYS ET PAYSAGES	Paysagiste	pays.paysages@wanadoo.fr
FRANCOIS CUXAC Alexandra	SAGEC	Vice-Présidente	afc@sagec.fr
FRANCOIS Philippe	MAIRIE DE MONTAUBAN	Adjoint au maire	
FREMOLLE Michel	MICHEL FREMOLLE SARL	Architecte Urbaniste	michel.fremolle@wanadoo.fr
FREMONT Florence	CAUE 31	Chargée d'études	fremont.f@caue31.org
FRICOU Henri	MAIRIE DE MEZE	Maire	
FUGIER Thibaut	LYCEE PAU MONTARDON	Etudiant BTS AP	
GALLARDO Rebecca	MEDDTL /DGALN/DHUP/ADI		Rebecca.Gallardo@developpement-durable.gouv.fr
GALLOT Stéphanie	SERM	Directeur opérationnel	stephanie.gallot@serm-montpellier.fr
GARCIA Gaelle	URBANE	Assistante Administrative	g.garcia@urbane.fr
GARES Alain	GRAND TOULOUSE	Directeur Général Adjoint	
GARNIER Claire	URCAUE AQUITAINE	Animatrice Climat & urbanisme	claire-garnier@urcaue-aquitaine.com
GAUGLER Valérie	CAUE 12	Paysagiste	v.gaugler-12@caue-mp.fr
GAUTIER Estelle	AKI ENVIRONNEMENT	Gérante	e.gautier@aki-environnement.fr
GAUTIER Pascale	LYCEE PAU MONTARDON	Enseignante	
GAY Daniele	DDT 31	Directrice	daniele.gay@haute-garonne.gouv.fr
GEAY Cécile	SAS INDDIGO	Chargée de projet	c.geay@inddigo.com
GENSANE Jean-Pierre		Géographe Urbaniste	gensane.jp@orange.fr
GERBEAU-MORIN Céline	CUB		
GERBER Michel	ATELIER E	Urbaniste	contact@atelier-e.com
GERME Patrick	ATELIER PATRICK GERME	Architecte	pactrick.germe@wanadoo.fr
GINJAUME GRATACOS Roser	ASPAY	Architecte	aspay08@free.fr

NOM PRÉNOM	Organisme	Fonction	Email
GIRAULT Isabel	AUDRNA	Directrice	audrna@audrna.com
GISLARD Céline	SETOMIP	Responsable d'opérations	C.Gislard@setomip.fr
GLAIZOL Sylvaine	CAUE 34	Chargée de mission	sylvaine.glaizol@caue34.fr
GODEC Régis	MAIRIE DE TOULOUSE	Adjoint au Maire	
GONCALVES Leslie	SARL SEUIL ARCHITECTURE	Architecte	agence@seuil-architecture.com
GORISSE Jérôme	GRAND TOULOUSE	Directeur Aménagement	jerome.gorisse@grandtoulouse.fr
GOURLAT Margot	LYCEE PAU MONTARDON	Etudiante BTS AP	
GREAU Eugène	SERM	directeur stratégie et développement	eugene.greau@serm-montpellier.fr
GROSS Françoise	RIVIERE ENVIRONNEMENT	Directrice	francoise.gross@wanadoo.fr
GUILPAIN Marie	Ici et Là Paysage	Paysagiste	icietlapaysage@free.fr
GUITARD Etienne	KAUFMAN & BROAD	Directeur Dévpt	eguitard@ketb.com
GUITTON Philippe	GCAU	Architecte urbaniste	gcau.guitton@wanadoo.fr
GYSBERS Olivier	ATELIER PHYSALIS		
HALAIS Carole		Architecte	carole.halais@free.fr
HANNE Marie-Laure	ATELIER 6POINT1	Paysagiste	
HARISTOY Nathalie	GRAND TOULOUSE	Chargée de mission	nathalie.haristoy@mairie-toulouse.fr
HEGOBURU Jean-Pierre	APUMP	Urbaniste Retraité	
HEINIMANN Grégory	HERAULT AMENAGEMENT	Chef de projet	g.heinimann@herault-amenagement.fr
HERARD Nathalie	CAUE 47	Directrice	direction@caue47.com
HERMAN Thomas	Agence Nicolas Michelin	Directeur de projet	agence@anma.fr
HOCHART Sophie	GRAND TOULOUSE	Chef de projet	slvie.hochart@grandtoulouse.fr
HODENCQ Isabelle	GRAND TOULOUSE	Chargée d'Opérations	isabelle.hodencq@grandtoulouse.fr
HUERTA Guillaume	SOLANUM SARL	Paysagiste	contact@solanum.fr
IONESCO Jérôme	AUAT	Responsable Projet et Formes Urbaines	jionesco@auat-toulouse.org
JACOMET Dominique	CAUE 12	Architecte-Urbaniste	d.jacomet@caue-mp.fr
JACQUET Philippe	CONSEIL GENERAL 66	Chef Pôle Aménagement	Philippe.JACQUET@cg66.fr
JANDON Marie-Claire	SAINT AGNE PROMOTION	Chargée de dévpt	mc.jandon@saint-agne.com
JEANNE Alexandre	VILLE MONTPELLIER	Assistant opérations	alexandre.jeanne@ville-montpellier.fr
JERRIGE Nelly	CAUE 81	Chargée d'études	n.jerrige-81@caue-mp.fr
JOALLAND Maud	SCE	Architecte-Urbaniste	montpellier@sce.fr
JOURDAIN Philippe	SETOMIP	Etudiant	p.jourdain@setomip.fr
JUAN GLENAT Florence	KALEISENS	Consultante	kaleisens@yahoo.fr
LACOME Jean-Luc	MAIRIE DE GRENADE	Adjoint au maire	
LAFOURCADE Brigitte	APULR	Urbaniste	brigitte.lafourcade@gmail.com
LAGET Thierry	SERM	Directeur Général	
LAIZAIN Pierre	PAYS ET PAYSAGES	Paysagiste	pays.paysages@wanadoo.fr
LAMARE Maxim		Etudiant	lamaremaxim@gmail.com
LANDAIS Bertrand	MAIRIE DE BLAGNAC	Directeur Aménagement et Déplacement	b.landais@mairie-bagnac.fr
LANUSSE Benoit	GRAND TOULOUSE	Urbaniste	
LAPERSONNE Stéphane	AGENCE COROSSOL	Architecte Paysagiste	agence@corossol.fr
LATASTE Sophie	LYCEE PAU MONTARDON	Etudiante BTS AP	
LAURENT Pierre Amaury		Géographe Urbaniste	pierre-amaury.laurent@live.fr
LAURIN Lucile	AUAT	Chargée d'études Principale	llaurin@auat-toulouse.org
LAVAL Guillaume	MAIRIE ALBI	Technicien	guillaume.laval@mairie-albi.fr
LAVENU Nicolas	SERM	Chargé d'études	nicolas.lavenu@serm-montpellier.fr
LE GUEN Emeline		Urbaniste	emeline.leguen@sciences-po.org
LE ROUX Jacques	AUDAP	Responsable cellule projet urbain	contact@audap.org
LEBUNETEL Nicolas	SARL RKNL	Architecte urbaniste	rknl.n.lebunetel@wanadoo.fr
LECOQ Stéphanie	Agence Brochet Lajus Pueyo	Architecte	stephanie.lecoq@brochet-lajus-pueyo.fr
LECOURT Isabelle	ECOLE ARCHITECTURE MONTPELLIER	Enseignante	cabinetgerico@orange.fr

NOM PRÉNOM	Organisme	Fonction	Email
LEGENDRE Agnès	CAUE 09	Paysagiste-Urbaniste	caue.ariège@wanadoo.fr
LEON ROMEAS Myriam	SARL RKNL	Architecte	
LEQUOY Thomas	ECOLE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE	Etudiant	tlequoy@gmail.com
LEREBOURG Léo	MONTAUBAN 3 RIVIERES AMENAGEMENT	Chargé d'Opérations	l.lerebourg@montauban3ra.com
LEURET François	PACT sud ouest AQUITAINE Poitou Charentes	Directeur	francois.leuret@orange.fr
LIBOUREL Isabelle	MICHEL FREMOLLE SARL	Architecte	michel.fremolle@wanadoo.fr
LINGE Alexis	LYCEE PAU MONTARDON	Etudiant BTS AP	
LLOP-TORNÉ Josep Maria		Architecte urbaniste	jmllop@geosoc.udl.cat
LOUBIERE Antoine	URBAPRESS		
MACAL Stéphanie	URBANE	Dessinatrice	s.macal@urbane.fr
MAHAUT Michez		Paysagiste	mahautmichez@free.fr
MAHOT Sylvie	VILLE MONTPELLIER	Directrice Aménagement Programmation	sylvie.mahot@ville-montpellier.fr
MANGIN David		Urbaniste	
MARANON Sonia	ENACT CNFPT	Responsable formation	
MARFAING Jean Loup	CAUE 31	Chargé d'études	marfaing.jl@caue31.org
MARGUERIT Alain	ATELIER DES PAYSAGES	Paysagiste Urbaniste	
MARY Léo	PLAN B	Architecte	contact@archi-planb.com
MASSON Marie-Charlotte	SETOMIP	Chargée d'études	
MATTEAU Christian	SCE	Architecte Paysagiste	montpellier@sce.fr
MELLINGER André	FIGEAC COMMUNAUTE	Vice-Président	secretariat.general@figeac-communaute.fr
MENOUD Marie-Anne	PRIORITERRE	Responsable Antenne Sud Ouest	marie-anne.menoud@prioriterre.org
MENTION Thierry	SEBLI	Responsable Etudes Urbaines	
MERCIER Serge	SETOMIP	Chef de secteur Aménagement	
MERMIER Cécile	AVRIL EN MAI	Paysagiste Urbaniste	cecil.mermier@avrilenmai.com
MESTRE Xavier	CAUE 34	Architecte Urbaniste	xavier.mestre@caue34.fr
METGE Danielle	ALTAREA COGEDIM		dmetge@cogedim.fr
MICHAUX Franck	CA DU MARSAN	Directeur	
MIGUET Palmela			p.miguet@yahoo.fr
MILLASSEAU Philippe		Urbaniste	Philippe.MILLASSEAU@wanadoo.fr
MILLE François	VILLE SAINT GEORGES D'ORQUES	Adjoint au Maire	
MINIER Paul	AGENCE GARCIA DIAZ	Architecte Urbaniste	minierpaul@hotmail.fr
MIQUEL Claire	BERNARD FRAUCIEL ETUDES	Gérante	contact@bfe31.com
MONDAIN MONVAL Bénédicte	TURBINES	Urbaniste	agence.turbines@wanadoo.fr
MONJON Christine	GRAND TOULOUSE	Directrice	christine.monjon@grandtoulouse.fr
MONMAYRANT Philippe	CAUE 31	Directeur	monmayrant.ph@caue31.org
MONTEIL Julien		Etudiant	jl.monteil@gmail.com
MOURCHID Abdellatif	Atelier A	Architecte	contact@atelier-a-avl.com
MUNOZ Christine	Agence Atelier Sites		agence@ateliersites.fr
NEBOUT Emmanuel	ATELIER NEBOUT	Architecte Urbaniste	atelier.nebout@orange.fr
NICOLLE Sandra	CAUE 19	Paysagiste	caue.19@wanadoo.fr
NUNEZ-MARZIANI Isabelle		Architecte urbaniste	isabelle.nunez-marziani@wanadoo.fr
OBEDIA Charles	CAUE 11	Paysagiste	caue.aude@gmail.com
OLLIVIER Frédérique	CAUE 81	Chargée d'études	f.ollivier-81@caue-mp.fr
PAPILLAULT Rémi	ATELIER D'ARCHITECTURE	Architecte urbaniste	remi.papillault@atelier-rp.org
PARIN Etienne	GIP GPV Hauts de Garonne	Directeur	etienne.parin@surlarivedroite.fr
PARIS Bernard	ATELIER B.PARIS ASSOCIES	Architecte urbaniste	archi-urba@atparis.fr
PARMENTIER Geneviève	MAIRIE ALBI	Adjoint au Maire	genevieve.parmentier@mairie.albi.fr
PASTRE Delphine	GRAND TOULOUSE	Chargée d'Opérations	delphine.pastre@grandtoulouse.fr
PENE Jacques	MAIRIE DE DAX	Adjoint au Maire	jpene@dax.fr
PENE Jean	NEXITY	Directeur Général	jpene@nexity.fr

NOM PRÉNOM	Organisme	Fonction	Email
PENICAUD Daniel	LYCEE PAU MONTARDON	Enseignant	daniel.penicaud@educagri.fr
PERE Anne	URBANE	Architecte urbaniste	a.pere@urbane.fr
PEREZ Alain	CAUE 34	Architecte Urbaniste	alain.perez@caue34.fr
PERRIN LACOUR Simon	D'une ville à l'autre	Architecte	contact@dunevillealautre.fr
PETTENATI Philippe	PROJET 310	Architecte	architectes@projet310.fr
PIERESCHI Charlotte	SOLANUM SARL	Paysagiste-Urbaniste	charlotte.piereschi@yahoo.fr
PIERRARD Sébastien		Architecte	pierrard.architecte@hotmail.fr
PIEUX Philippe	CAUE EIE 82	Directeur	philippe.pieux@cg82.fr
PINEAU Rémi	MAIRIE DE GRUISSAN		
PINON Laurent	ALPHAVILLE		
PIQUARD Hervé	Agence Atelier Sites		agence@ateliersites.fr
POCHET Laetitia	ATELIER 6POINT1	Architecte	
POËTTE Olivier	HORS CHAMPS	Architecte Urbaniste	contact@hors-champs.eu
POIREL Julie		Paysagiste	j.poirel@wanadoo.fr
POIREL Julie		Paysagiste	j.poirel@wanadoo.fr
POMROUCH Véronique	CAUE 11		caue.aude@gmail.com
PONS CASSOU Camille	MAIRIE DE BLAGNAC	Directrice Urbanisme et environnement	ca.pons@mairie-blagnac.fr
PONS Cathy	CAUE 31	Chargée d'études	pons.c@caue31.org
PONS Jeanine	MAIRIE D'ANTIGNAC	Maire	commune.de.antignac@orange.fr
POUBLAN Pierre		Paysagiste	
POULLE Frédéric	CAUE 32	Chargé d'études	caue32@wanadoo.fr
POULOU Daniel	CUGT		
PRADAL Maurice	GRAND TOULOUSE		maurice.pradal@mairie-toulouse.fr
PRADEL GELY Alexandra		Etudiante	alexandra.gely@gmail.fr
PRAT Nicolas	ATELIER PHYSALIS	Paysagiste	n.prat@physalis.fr
PUJOL SOULET Clémentine	ATELIER 6POINT1	Architecte	
PUYO Jean-Yves	agence PUYO	Architecte urbaniste	agence-puyo@club-internet.fr
QUILLIEN Nicole	MAIRIE DE MIREPOIX	Maire	
QUINTIN Alexia	CA PAU PYRENEES	Ingenieur Environnement	a.quintin@agglo-pau.fr
QUIRIN Céline	GRAND TOULOUSE	Chargée d'Opérations	celine.quirin@grandtoulouse.fr
RABILLER Samuel	URBANE	Architecte Paysagiste	s.rabiller@urbane.fr
RACAUD Delphine	ECOLE PAYSAGE BORDEAUX	Etudiante	delphine.racaud@orange.fr
RADOKOVIC Nathalie	HORS CHAMPS	Paysagiste	contact@hors-champs.eu
RAILLARD Edith	GRAND TOULOUSE	Chargée d'Opérations	
RAIMBAULT Manon	GAMBA ACOUSTIQUE	Acoustienne	manon.raimbault@acoustique-gamba.fr
RATINE Lucile	D'une ville à l'autre	Assistante	contact@dunevillealautre.fr
RAYNAL Claude	GRAND TOULOUSE	Vice-Président	
REDER Hélène	VILLE MONTELLIER	Chargée d'Opérations	helene.reder@ville-montpellier.fr
REY Bernard	MAIRIE DE LAUZERTE	Maire	
RICCIOTTI Rudy		Architecte urbaniste	
RICORD Matthias	ECOLE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE	Etudiante	matthias.ricord@gmail.com
RIEG Isabelle	CAUE 31	Chargée d'études	rieg.i@caue31.org
RIOLS Benoit	ATLAS	Urbaniste	atlas.contact@orange.fr
RIOU Julien	Agence Villes et Campagne	Urbaniste	julienriou.toulouse@gmail.com
ROBERT Audrey	SOTEC INGENIERIE	Ingenieur	a.robert@sotec-ingenierie.fr
ROCA D'HUYTEZA Pierre	D'une Ville à l'Autre	Architecte urbaniste	pierre.roca.dhuyteza@wanadoo.fr
ROI Catherine	URBANE	Architecte urbaniste	c.roi@urbane.fr
ROQUES Matthieu	Les Parcs	Lotisseur	contact@lesparcs-amenageur.com
ROSSARD Pascale	APUMP	Déleguée Générale	contact@apump.org
ROUILLARD Tony		Architecte	architecte.rouillard@wanadoo.fr

NOM PRÉNOM	Organisme	Fonction	Email
ROURA Christophe	MAIRIE MONT DE MARSAN	Directeur Services Techniques	
ROUVET Sandrine	CAUE 46	Chargée d'études	srcaue46@orange.fr
RUFFAT Anne	URBANE	Urbaniste Economiste	a.ruffat@urbane.fr
SADOKH Corinne		Architecte urbaniste	corinne.sadokh@free.fr
SAGOLS Jean-Michel		Paysagiste	jm.sagols@cegetel.net
SAINT ALARY Florence		Ingénieur Ecologue	florence.saint-alary@laposte.net
SAINT-MEZARD Thierry	BOUYGUES IMMOBILIER AQUITAINE	Directeur	TSAINTE@bouygues-immobilier.com
SALESSES Olivier	AUAT	Chargé d'études	osalesses@auat-toulouse.org
SANSSENE Florence	Atelier du Paysage Lacoïnta	Paysagiste	florence.sanssene@free.fr
SANTACATALINA Henri	MAIRIE DE GRUISSAN	Adjoint au Maire	
SAOUDI Marie-Sophie	HORIZON CRECHE	Gérante	ms.saoudi@gmail.com
SARTRE Marion		Architecte	marion.sartre@wanadoo.fr
SAUREL Phippe	MAIRIE DE MONTPELLIER	Adjoint au Maire	
SAUTRE Bertrand	VILLE MONTPELLIER	Chef de service Renouvellement Urbain	bertrand.sautre@ville-montpellier.fr
SAUVAIRE Christel	SERM	Responsable opération	christel.sauvaire@serm-montpellier.fr
SAYOUS Arnaud	GRAND TOULOUSE	Responsable Territoire	arnaud.sayous@grandtoulouse.fr
SBITI Nadia	ECOLE ARCHITECTURE TOULOUSE	Directrice Formation Continue	nadia.sbiti@toulouse.archi.fr
SCHAFF Svelta	MAIRIE DAX	Responsable service urbanisme Aménagement	svscaff@dax.fr
SCHREINER Clarisse	AUAT	Directrice d'études	cschreiner@auat-toulouse.org
SCHWEBEL Jean-Marc	SOTEC INGENIERIE	Directeur	jm.schwebel@otec-ingenierie.fr
SERRA Manuel	ENSAT	Etudiant	serramanuel@gmail.com
SIEBERT Mélanie	INTERNET ENERGY SOLUTIONS	Urbaniste	info@internet-energy.com
SILVENT Jean-Pierre	APULR		
SILVIA Brandi	MIAS ARCHITECTES	Partner & project leader	
SOUSA PONTES Francisco	PROJET 310	Architecte	architectes@projet310.fr
SOUVILLE Agnès		Urbaniste	asouv@hotmail.com
TATRY Véronique	ADEME MP	Chargée de mission	veronique.tatry@ademe.fr
TEBOUL Nicolas	SARL RKNL	Urbaniste	
TEISSIER Jacques	CONSEIL GENERAL 34		
TEIXIER Philippe	VILE DE TOULOUSE		philippe.texier@mairie-toulouse.fr
TEMPIER Marjorie	Groupe Angelotti	Responsable Dévpt et Projets	
TORRES Christine	VILLE FRONTIGNAN	DGSH Urbanisme Aménagement	
TORRES Jacques	AGENCE JTLB	Architecte urbaniste	agencejtlb@free.fr
TOUCHEFEU Claude	MAIRIE DE TOULOUSE	Adjoint au Maire	
TRUY Dominique	MAIRIE DAX	Directeur Général des Services	dtruy@dax.fr
VALLOT Sylvain	URBASCOPE	Architecte Urbaniste	urbascope@wanadoo.fr
VAN DEN BULCKE Benjamin	ATELIER 6POINT1	Architecte	benjamin.vandenbulcke@atelier6point1.com
VANALDEWERELD Hervé	Groupe Angelotti	Directeur Général	
VENTELON Friderike	ACTILUM	Commerciale	actilum@orange.fr
VERZEGNASSI Aurélie		Etudiante	aurelie.verzegnassi@wanadoo.fr
VEZIAN Oriane	CONSEIL GENERAL 09	Chargée de mission	ovezian@cg09.fr
VIDAL Régis	MAIRIE ALIGAN DU VENT	Maire	
VIGNERES Marc	GRAND TOULOUSE	Directeur	
VIGUIE Vincent		Etudiant	vins_vig_vil@hotmail.com
VILLAEYS Brigitte	ATELIER E	Paysagiste Urbaniste	contact@atelier-e.com
VOLLAND Baptiste	G2C Environnement	Urbaniste	b.volland@g2c.fr
WILLM Florence	SEM CONSTELLATION	Directrice de la communication	sandrine.garcia@semconstellation.fr
	Agence Leibar Seigneurin		lsarchitectes@leibarseigneurin.com
	Agence Mutabilis		mutabilis.paysage@wanadoo.fr
	Agence TER		contact@agenceter.com

échanges urbains 2010

DEUXIÈME ÉDITION

POUR PROMOUVOIR UN URBANISME DE QUALITÉ,
TROIS ASSOCIATIONS RÉGIONALES SE REMOBILISENT ET RÉ-OUVRENT LE DÉBAT.

L'APUA Association des Professionnels de l'Urbanisme d'Aquitaine ;

L'APUMP Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées ;

L'APULR Association des Professionnels de l'Urbanisme de Languedoc-Roussillon.

En partenariat avec la **FFPMP** Fédération Française du Paysage de Midi-Pyrénées
et le **CROAMP** Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Midi-Pyrénées.

LE PLATEAU TECHNIQUE

4 salles autour d'un plateau central

Un stand publications

10 projets par salle

Un format court et dynamique : 30' par projet

Une co-animation maître d'ouvrage / maître d'œuvre

Un dossier avec 40 fiches remises aux participants

LE COMITÉ D'ORGANISATION

PIERRE ROCA D'HUYTEZA (responsable de l'action), ANNE PÉRÉ, JULIETTE FAVARON & PASCALE ROSSARD

LE COMITÉ DE SÉLECTION

composé d'acteurs du secteur public, para-public et du secteur privé

APUMP – Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées

5, rue Saint-Pantaléon 31000 Toulouse

Pascale ROSSARD T 05 62 27 24 12 M contact@apump.org

APUA – Association des Professionnels de l'Urbanisme d'Aquitaine

SYSDAU Hangar G2 BP 71 33047 Bordeaux cedex

Sylvia LABEQUE T 05 57 57 72 51 M s-rinjonneau@aurba.org

APULR – Association des Professionnels de l'Urbanisme de Languedoc-Roussillon

Phare de la Méditerranée 34250 Palavas-les-Flots

Jean-Pierre SILVENT T 04 67 60 43 87 M urbanistes.lr@wanadoo.fr

<http://www.echangesurbains.org>

Informations complémentaires auprès de l'APUMP: 05 62 27 24 12

<http://www.apump.org>